



# Sommaire

- Crédit photo: Lucile Pantel page 4.  
Daniel Mathieu pages 6-8-9-10-11.  
Etienne Passebois page 11-12  
Association des Métiers d'Arts en Cévennes 13-14-15-16-17-18-19  
CBE pages 20-21.  
Odile Rival pages 23-24.  
Association Bâtisseurs en Pierres Sèches pages 25-27.  
Alain Ventura pages 1-2  
26-27-28-29  
Ecole des Abris page 32.  
Magali Martinez et Camille Debierre page 44.
- courrier des lecteurs
- 4- La Picharlerie et autres mas au triste sort...  
brise municipale
- 4- Etienne Passebois: Egalité, Egalité dit-on...  
Jean Pierre Allier: Un journal qui n'oublie pas le passé...  
Gérard Mersadier: L'enrichissement par l'échange sera mutuel...  
dans l'œil du cyclone
- 6- Saint Andéol au XIXème siècle
- 12- Conches 2ème  
bise-art, blizart
- 13- Un week-end palcé sous le signe des arts  
autant en emporte le vent
- 20- Rencontre au CBE sur le thème de l'accueil  
mistral Gagnant
- 23- Nouvelles installations  
l'air de rien
- 25- Journée scientifique "murs en pierres sèches"  
dans le vent
- 30- Regain et Passe Montagne: Animations  
vent d'école
- 32- Cinéma muet  
ah, lisez !
- 33- Edition  
tempête de délibérations
- 34- Conseils municipaux.  
en coup de vent
- 42- Brèves et revue de presse.



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,  
Pierrette Coudert, Ghislaine Guignier, Marie-Jeanne Dubois, Jacques et Julie Hugon, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel Etienne Passebois, Hubert Porrez, Odile Rival, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

## ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon, du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

6 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):  
20 euros / an

Abonnement de soutien:  
25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.



Ce N° 76 marque un tournant dans l'évolution du Vent des Bancelles puisque non seulement nous avons été rejoints par les communes du Pont de Montvert et de Fraissinet, mais encore nous avons trouvé la personne compétente pour assurer la mise en page qui devenait de plus en plus problématique pour votre serviteur. Il s'agit de **Magali Martinez**, animatrice de la cyber-base avec

Camille Debierre (voir article en dernière page) qui s'est tout de suite impliquée. Après quelques jours de prise en mains voici le résultat de son travail tout au long de ces 44 pages.

Alors, bon Vent, Magali, et merci pour ta participation, qui nous rassure sur l'avenir de cette revue. ■

Alain VENTURA

## Bienvenue aux Cinq maires...

**D**ans quelques-uns de nos précédents éditos, je sollicitais les bonnes volontés, je souhaitais ardemment qu'un sang neuf vienne couler dans nos veines... Et si un chat ganté n'attrape pas de souris, un directeur de publication doublé d'un maire convaincant (arrête, camarade, ce n'est pas bien de se flatter aussi outrageusement et tu n'es pas tout seul!) a réussi à persuader des collègues et à les amener à nous rejoindre. Et la chose est faite et c'est ainsi que Fraissinet de Lozère et le Pont de Montvert viennent compléter l'équipe du Vent des Bancelles.

Cette intégration va-t-elle être aussi simple ? La volonté - la bonne - est, comme disent les mathématiciens, nécessaire mais non suffisante. Un premier problème se pose, maintenant qu'il n'y a pas que des « saints », que va devenir la rubrique « le Mot des Saints Maires » ? Nous avons fort heureusement un président de communauté fort perspicace : qu'à cela ne tienne, nous ne sommes pas « saints » mais « cinq » et pour des cévenols qui ne s'embarrassent pas de « parler pointu », saint ou cinq, ça sonne de la même manière. Va donc pour « les Mots des Cinq maires ».

Les autres problèmes sont plus terre-à-terre : le nombre de journaux à publier, leur impression, leur coût..., broutilles que nous résoudrons sans broncher.

Bienvenue, donc, à cette nouvelle équipe, à ces nouveaux lecteurs... En marche vers le N° 100 ! Le flambeau peut être passé en toute sérénité.

■  
E. PASSEBOIS

## La Picharlerie et autres mas au triste sort...



Ferme de Chapieu

**J**e n'avais pas pu assister aux discussions ou manifestations qui se sont déroulées après la destruction de la Picharlerie. J'y suis allée au mois de septembre, accompagnée d'une personne connaissant bien les tenants et les

aboutissants de l'affaire. En plein après-midi, sous un soleil de plomb, j'ai marché sur le tas de gravats de ce qui a certainement été autrefois un mas prospère.

Ma consternation ne s'est pas arrêtée là. A quelques pas de la Picharlerie, j'ai visité de superbes maisons en ruines, des « bijoux » d'architecture, des témoins d'un passé riche, des ruines encore en bon état, ... des maisons qui feraient certainement le bonheur de plusieurs familles....

Tout ça appartient à l'ONF. Tout ça, là à attendre que les pierres des murs tombent petit à petit, que des arbres prennent racines dans ce qui un jour a été cuisine, chambre ou bergerie.

Combien d'autres mas sont ainsi abandonnés et qui, à cause des lois sur la sacro-sainte propriété, sont intouchables ? Combien il y a-t-il de Paillasse et de Péréguy, de ferme

de Chapieu (sur la cause de l'aérodrome de Mende), de maisons bâties avec beaucoup de peine et qui tombent en ruine?

Qui sont les irrespectueux du passé?

« La loi c'est la loi » a dit un élu approuvant la destruction de la Picharlerie. La loi pourrait être changée si on voulait vraiment faire de l'aménagement de territoire.

Après « l'affaire de la Picharlerie », les élus vont-ils prendre des mesures courageuses ou allons nous voir sur les gravats des écharpes tricolores inaugurer à grands coups de tambours et de trompettes une stèle à la mémoire des maquisards?

■  
Lucile PANTEL

## brise municipale .....



### Etienne Passebois:

Egalité, Egalité, dit-on...

**L** Il y a 30 ans, je me suis engagé dans la voie de la gestion municipale car j'étais navré de voir notre collectivité mourir à petit feu : une population vieillie et à effectif de plus en plus réduit, une école sur le point de disparaître, des routes incomplètement goudronnées, peu de hameaux alimentés en eau, des châtaigniers abattus pour être remplacés par d'immenses plantations de pins.....

Bref, nous vivions une grande période de désespérance, seules les villes comptaient. Il est vrai aussi que l'argent qui était dépensé pour faire la guerre au-delà des mers ne pouvait pas être utilisé pour maintenir la vie dans nos campagnes.

Par ailleurs, les conseils municipaux d'alors, malgré leur bonne volonté - Et je rends tout particulièrement

hommage à mon prédécesseur, feu Fortuné CHABROL, dont le dévouement pour la commune et les efforts qu'il a conduits ne sont plus à citer- Les conseils municipaux disais-je, ne disposaient que de très faibles aides extérieures et les propres ressources - bien maigres- de la collectivité ne permettaient d'entreprendre que bien peu de choses !

Cela allait-il durer indéfiniment et à terme, allions nous voir disparaître à jamais nos communes ?

Et bien, non ! Et c'est vrai que je n'y suis pour rien, un sursaut s'est produit - et il était plus fort et plus efficace que notre bonne volonté. Des moyens nouveaux, consécutifs à la notion enfin admise, d'aménagement du territoire, nous ont été alloués ; parmi les plus importants et les plus significatifs, la DGF (Dotation Globale de

Fonctionnement) : il nous appartenait d'en faire le meilleur usage. Nous avons réussi à inverser la tendance ? Nous avons réussi à stopper cette chute dans le néant ?

Je peux répondre par l'affirmative. Les résultats du dernier recensement sont suffisamment parlants :

En 1975 : 75 habitants permanents...Et une classe unique avec 4 élèves ....

En 2007 : 169 habitants et une école à 2 classes avec bon an, mal an, une vingtaine d'élèves !!

Les raisons de cette évolution sont multiples. La volonté et les choix des conseils municipaux comptent pour beaucoup mais les moyens qui leur sont donnés comptent aussi.

La possibilité de disposer d'infrastructures nouvelles joue un rôle essentiel.

Jamais, avec nos routes de terre de 1960, notre électricité à 110 volts

qui disparaissait au premier coup de vent, trois cabines téléphoniques sur toute la commune, l'eau qu'il fallait aller chercher au ruisseau, jamais, si cela n'avait changé radicalement, nous n'aurions pu recevoir une population nouvelle car si la locale, pourtant habituée à l'inconfort n'avait pas pu survivre, comment une population nouvelle, d'origine urbaine, même mue par la forte volonté de revenir aux origines, n'aurait pu se maintenir ici.

Et c'est à propos de ces moyens, de cette notion d'aménagement du territoire que je m'en vais, maintenant, orienter mon propos.

Certes, la ville compte : elle est peuplée, elle est riche démographiquement, économiquement, culturellement... et ses attraits sont réels. Mais cette concentration crée des nuisances et des difficultés de vie qui amènent à des tensions parfois graves.

Evidemment la campagne offre moins de possibilités mais elle a le grand avantage de disposer d'espace

et de sérénité. Et puis les moyens de locomotion ne sont ils pas assez développés pour qu'on puisse facilement accéder à la ville pour jouir de ses avantages ?

La complémentarité ville-campagne; urbain-rural apparaît comme un élément de bon sens.

Alors pourquoi ne pas renforcer encore davantage cet aménagement du territoire ; pourquoi ne pas renforcer cet équilibre qui serait bénéfique pour tous ? Ne serait-ce pas une belle chose : moins de population concentrée ici, davantage là où menace le désert ? Une meilleure équité dans la répartition des richesses : moins de gaspillage ici avec des aménagements excessivement luxueux ; au moins les moyens élémentaires de survie, là.

Mais pour cela, il faudrait une volonté politique forte, une volonté politique qui impose une meilleure répartition des richesses sur le territoire national et qui n'accepte pas que telle collectivité bénéficie de 7 euros de taxe professionnelle par

habitant pendant que telle autre dispose de 3000 ! EGALITE, EGALITE dit-on sur la devise nationale, EGALITE, mon c..., comme dirait Zazie !

Et puisque cela n'est pas obtenu sur le plan national, qu'au moins notre région Languedoc Roussillon entreprenne cette démarche de rééquilibrage. Cela ne semble pas aller dans ses volontés. Il est vrai qu'aider les zones défavorisées, cela n'est pas très gratifiant.

Un illustre personnage disait :

« Combien de divisions ? »

Ici, on dit « combien d'électeurs ? ». Ainsi va le monde, depuis fort longtemps...

■  
Etienne PASSEBOIS

# Le mot

## des cinq maires

## Jean-Pierre Allier:

Un journal qui n'oublie pas le passé...



**L**ecteur depuis de nombreuses années du « Vent des Bancelles », j'ai appris à savourer ce trimestriel, qui à chaque saison, met en valeur nos territoires, ses hommes et ses femmes, leur ingéniosité. Un journal qui n'oublie pas le passé, mais ouvre aussi le débat sur le présent et l'avenir.

Je suis heureux qu'aujourd'hui les

habitants de Fraissinet et du Pont puissent tous découvrir et participer à cette production. Grâce à l'ADC, puis à la Communauté de Communes « des Cévennes au Mont-Lozère », nous avons appris à échanger, communiquer, partager, construire ensemble.

Si le « Vent des Bancelles » a déjà ouvert ses colonnes à des gens de nos communes (Marie et Jeremy,

ma mère Nathalie, Le GAEC du Haut Tarn, ...), j'espère qu'il pourra encore plus s'intéresser au dynamisme de nos agriculteurs, apiculteurs, aviculteur, artisans, créateurs, épicier ambulant, hébergeurs, ... ou faire découvrir nos jolis villages (Runes, Finialettes, ...).

■  
Le Maire, Jean-Pierre ALLIER

## Gérard Mersadier:

L'enrichissement par l'échange sera mutuel...



**J**e m'inscris pleinement dans ces quelques mots de Jean-Pierre. L'enrichissement, par l'échange, sera mutuel. C'est bien !

■  
Gérard MERSADIER

# dans l'œil du cyclone .....

*La commune de Saint Andéol a récemment procédé à un tri de ses archives. Celui-ci a permis de découvrir 2 documents rédigés par 2 instituteurs de l'époque : un, en 1862 ; l'autre en 1874.*

*Au-delà des évidences géographiques, nous espérons que ces repères intéresseront les habitants de nos communes.*



## St Andéol au XIX<sup>ème</sup>

### DOCUMENT 1:

#### St Andéol en 1862

**A**rondissement de Florac  
Commune de Saint Andéol de Clerguemort

Canton du Pont de Montvert.  
La commune de Saint Andéol est située à l'extrémité du département de la Lozère ; elle est bordée au nord par la commune de Vialas à l'ouest, par la commune de Saint Frézal de Ventalon, au midi et à

l'est, par la commune du Collet de Dèzes.

Cette commune faisait partie du canton de Saint Germain ; elle en fut détachée en 1821 pour être annexée à celui du Pont de Montvert.

On n'y trouve point de montagnes proprement dites ; cependant le terrain y est généralement en pente ; on y trouve des cotes très rapides terminées à leur sommet par des trucs ou des Rochers ou Rancs, le Truc de Lespinas ; le Truc de Clerguemort et celui de Ginestoux le Ranc de Ladrech ; ceux de St Buget, et celui des Chabanas (Ranc de las Chabannes). Toutes ces cotes sont couvertes de chatagniers ; on y trouve aussi quelques chênes verts et de la bruyère.

Les parties basses de ces cotes sont arrosées par de petits ruisseaux. Les principaux sont: Le Dourdon, qui prend sa source près de Lespinas ; reçoit plusieurs autres ruisseaux et coule vers le sud jusqu'à Loubrierou où il prend le nom de gardon.

Le ruisseau de Méliasse qui coule dans la partie de l'est en reçoit quelques autres et se jette dans le Dourdon à Samson. On y trouve un moulin à farine, près Chaldecoste et un autre à son embouchure sur le Dourdon.

#### Observations générales

Le sol de la commune de St Andéol est en général assez fertile ; on y récolte beaucoup de châtaignes, de bonne qualité, beaucoup de foin ; on y cultive le mûrier et même la vigne ; dans la partie basse on y récolte quelque peu de blé et beaucoup d'autres céréales.

On y trouve des mines d'antimoine en plusieurs endroits, surtout près de St Buget mais elles ne sont pas exploitées ; probablement parce qu'il n'y a point de chemins pour transporter les minerais.

La construction d'un chemin central ; la création d'une

	Maisons	Feux	Habitants
1. St Buget, à l'est.	12	11	45
2. Le Cros, près Poussiels (Poussiaous)	9	9	40
3. Poussiels, au Nord	8	8	31
4. Le Lesignier au centre, près le Temple.	6	6	26
5. Sanson, au Midi, sur le Dourdon	3	3	15
6. Clerguemort sur la route départementale à l'est. On y trouve une auberge pour les voyageurs. C'est sur ces lieux que l'on a découvert depuis quelques temps les débris d'une ancienne église, mais on ignore à quelle époque elle a été détruite, comme aussi les causes de sa destruction.	3	3	15
7. St Andéol (ou la Gleyso)...c'est là qu'est l'église (autrefois Prieuré).	4	5	13
8. Le Puech, près St Andéol	1	1	6
9. Lespinas sur la route au Nord Ouest (auberge)	2	2	11
10. Lamarnet près du Cros	3	2	9
11. Les Estreches (ou las Drestreches ?)	3	2	10
12. La Drech	4	4	13
13. Lignarèze au Midi près le Temple	2	2	9
14. Le Lauzas sur le Dourdon	1	1	5
15. Loustalet (près du Lesignier)	1	2	4
16. Le Pré Neuf (ou prat Nanou) près Samson	2	1	5
17. Loubrierou au Midi	4	4	10
18. Les Clauzels, au sud est.	1	1	7
19. Le Ranc (ou rang)	1	1	8
20. Les Pauses près St Buget	2	2	4
<b>Totaux</b>	<b>72</b>	<b>70</b>	<b>286</b>

auberge et l'ouverture d'une boutique (il n'y en a point) pour servir de point de rendez-vous et de départ pour les produits agricoles seraient

d'une grande utilité pour la commune dont le commerce est complètement nul. A St Andéol le 20 juin 1862 L'instituteur AYRAL (?)

Ci-dessus:  
Les villages et  
les hameaux de  
St Andéol en  
1862.

# dans l'œil du cyclone .....

## DOCUMENT 2:

### St Andéol en 1874



#### Hameaux et villages de St Andéol avec leur population en 1874

Andéol (St)	9 habitants et une école
Buget (St)	29 habitants
Clerguemort	20 habitants
Cros	45 habitants
Chabanis	3 habitants
Chaldecoste	10 habitants
Chabanes	4 habitants
Clauzels	5 habitants
Combe	2 habitants
Destourbe	4 habitants
Eglise	9 habitants
Espinas	4 habitants
Estreches	12 habitants
Faisses	9 habitants
Girard	3 habitants
Ladrecht	13 habitants
Lauzas	4 habitants
Lezinier	23 habitants et une école
Lignareze	6 habitants
Loubreyrou	18 habitants
Loustelet	3 habitants
Maloy	4 habitants
Mazet	2 habitants
Marnet	8 habitants
Pauses	15 habitants
Poussiels	30 habitants
Préneuf	6 habitants
Puech	10 habitants
Régent	0 habitants
Roubieu	6 habitants
Samson	9 habitants
Vitaterne	5 habitants

Arrondissement de FLORAC 36 336 (?)  
Canton du pont de Montvert 5 738 (?)  
Commune de St Andéol 330  
Population Totale 42 405



#### Notes sur la commune de St Andéol de Clerguemort

La population du chef lieu - sa distance au chef lieu de canton, d'Arrondissement et du Département - Ses écoles - Ses monuments : Temple, chapelle - ses chemins.

La population du Chef lieu est de 9 habitants. Sa distance au chef lieu de canton est de 29 k (kms) au chef lieu d'arrondissement 1,49 Km, au chef lieu de département 69 Km.

La commune a deux écoles mixtes dont l'une est dirigée par un instituteur protestant et l'autre par un instituteur catholique. Le premier est établi à Lezinier et le deuxième à St Andéol. Il y a aussi un temple à Lezinier et une chapelle à St Andéol. Les deux monuments sont de simple apparence.

La route départementale qui va du pont de Montvert à Alès traverse la commune dans la partie nord en allant du couchant au levant. Les autres



voies sont des chemins vicinaux ordinaires ou de petits sentiers assez mal entretenus. Le chemin de Vialas au Collet de Dèze traverse la commune de St Andéol de Clerguemort dans la direction Nord au Sud. Celui de St Buget la traverse du levant au couchant et fait plusieurs détours.

Moulins et auberges : La commune de St Andéol de Clerguemort possède deux moulins : celui de Chaldecoste mû par les eaux du ruisseau de st Andéol et parcelles du Valet, de Vieux fossé ; et celui de Samson mû par les eaux du Dourdon et par celles du ruisseau de St Andéol. Il n'y a qu'une auberge dans la commune. Elle est à Clerguemort.



Ruisseaux et montagnes :

Les trois principaux ruisseaux sont le Dourdon qui sert de limite entre la commune de St Andréol de Clerguemort et Saint Frézal de Ventalon, le

ruisseau de St Andréol et le ravin du Cougnet affluents du Dourdon.

Le valet du Vieux fossé affluent du ruisseau de St Andréol et le ruisseau de la

Fontanelle affluent du ravin du Cougnet. Ces différents cours d'eau réunis forment le Gardon de st Andréol qui contribue à la formation de celui d'Alais. Il y a également une foule de petits ruisseaux sans importance et sans noms connus.

Les principales montagnes de la commune de St Andréol sont le Serre de Banette ramification de la chaîne des Cévennes qui sert de limite à la commune de Vialas et à celle de st Andréol (elle sépare également au Nord les communes de Chamborigaud, gard, et celle de St Andréol de Clerguemort.

Le serre de Poussiels à l'Ouest, le serre de la Crousette et celui de Chaldecoste au centre et celui des Clausels à l'Est.

# dans l'œil du cyclone .....



principal commerce consiste en châtaignes, fromages, moutons et cochons gras.

Les objets présentés dans le bulletin tels que châteaux, tours, maladreries, hommes célèbres, etc.... sont inconnus dans la commune de Saint Andéol de Clerguemort.

Résumé : La commune de Saint Andéol de Clerguemort est bornée au Nord par la commune de Vialas, au couchant et au Sud par Saint Frézal. Au levant, par le Collet de Dèze et par le département du Gard.

Toutes les eaux de la commune coulent du Nord au Sud et se jettent dans le Dourdon qui les porte dans le gardon d'Alais, tributaire du Rhône.

Ses montagnes qu'on appelle vulgairement des serres sont des ramifications du serre de Banete qui est elle-même une ramification de la chaîne des cevennes.

La commune de Saint Andéol est divisée en trois sections : celle de Poussiels, de St Andéol et de St Buset. Chacune de ces sections est composée de plusieurs hameaux et villages réunis entre eux par quelques chemins vicinaux et par un plus grand nombre de petits sentiers dont plusieurs sont inaccessibles aux bêtes de somme.

La population est de 330 habitants : 302 protestants ; 28 catholiques.

La principale richesse de la commune consiste en bestiaux,



## Produits du sol - Industrie.

La commune de Saint Andéol ne donne en céréales que du seigle et quelque peu de froment. A peine si ces denrées réunies forment la moitié des céréales nécessaires pour l'alimentation des habitants.

Les terres vaines où l'on garde pendant l'hiver les bêtes à laine que l'on achève d'alimenter avec le foin. Les prairies

naturelles occupent près de la moitié de la commune. Parmi les arbres fruitiers, le châtaigner est le plus important. La vigne est cultivée sur quelques points et ne donne que des vins de médiocre qualité.

On cultive également le mûrier mais cette culture est de peu d'importance par suite de la maladie des vers à soie. Le



porcs, chèvres, bêtes à laine et surtout dans l'activité de ses habitants qui, comme presque tous ceux des Cévennes ont besoin pour subvenir aux premières nécessités, d'employer toute leur énergie ; le travail ne se faisant qu'avec les bras et non avec les bêtes de somme ou les bêtes à cornes.

(...)

L'instituteur public de St  
Andéol : VEISSIER le 18 mai  
1874.

■  
Pierrette COUDERC  
Avec la collaboration d'Eric  
TAMISIER

*Les documents (scannés par  
les Archives Départementales)  
étant écrits de leur main et  
l'encre éclaircie par le temps,  
le déchiffrement a été laborieux.  
Les incertitudes sont notées  
entre parenthèses avec point  
d'interrogation.  
L'orthographe est quelquefois  
différente, les mots concernés  
sont soulignés.*

## LA MARNEE de ma jeunesse



**C'**était un petit hameau voisin du CROS, première manière, c'est-à-dire qui n'avait pas connu les outrages des troupes royales en 1703.

Au 19<sup>e</sup> siècle, au moins une famille y vivait. On y avait installé une école, antérieure à celle de la République. Ma grand-mère paternelle y avait appris des rudiments : comment pouvait-il en être autrement, puisqu'à huit ans, elle était « louée » chez les riches propriétaires locaux.

Et puis le hameau s'est vidé, a été à vendre et la dite grand-mère l'a acheté un peu avant 1914 pour agrandir son maigre patrimoine à l'est du Cros.

Ce bien a prospéré : jolis prés, jardins, importante treille, bâtiments en état et bien utilisés : granges, étables, greniers. L'eau qui arrivait par un important béal depuis le ruisseau tout proche, contribuait à la richesse du lieu.

Un de mes oncles a pris la succession au milieu des années 1920 et la prospérité n'a fait que croître.

J'ai participé durant mon adolescence à tous les travaux qui s'y pratiquaient. Et je ne peux résister au plaisir de relater une anecdote singulière : j'accompagnais ma grand-mère occupée à ramener l'eau d'arrosage et dans le béal, sous le grand châtaignier, elle aperçoit une couleuvre au ventre énorme. Un coup de bêche sur la tête, l'animal qui se tortille, un coup de couteau pour ouvrir ce ventre démesuré et que voit-on ? Un crapaud tout blanc, tout lisse qui s'en va dans l'eau du béal, comme si de rien n'était...

Quel autre animal ainsi avalé aurait pu connaître une telle résurrection ?

Et puis, mon oncle a vieilli, il n'a jamais voulu se séparer de cette terre : ni la céder, ni la vendre - Rien-

La mort est venue : celle du maître et celle du domaine : des maisons et de la terre.

Infinis regrets pour ce patrimoine perdu !

■  
Etienne PASSEBOIS

# Conches 2ème



**L**a première étude que nous avons consacrée à Conches présentait le hameau dans sa totalité, mais insistait également sur une famille.

D'autres familles vivant ou ayant vécu là, il nous semblait intéressant de les solliciter pour avoir leur point de vue et recevoir leur témoignage.

Las ! La lettre que je leur ai adressée n'a pas eu beaucoup d'écho.

Que ceux qui ont répondu soient remerciés et voient ici la trace de leur réflexion.

■  
Etienne PASSEBOIS

*Pour nous, Michel PELAT et sa famille, Conches à ce jour c'est :*

- *Apprécier le temps de la vie, des relations aux autres, de la réflexion ;*

- *Résister au mouvement qu'il est de bon ton d'exercer en tous sens aujourd'hui ;*

- *Manifester sa fierté puisée dans la mémoire des siens si humbles et pourtant si grands ;*

- *Transmettre à notre tour ces belles valeurs que sont la tolérance, la générosité, l'attention portée à la préservation de la nature, à ces lieux qui nous aimantent ;*

*Il nous semble ainsi être de notre temps, en restant fidèle à l'amour porté par les nôtres depuis leur installation à Conches.*

*Voici un poème de mon frère,*

*Roland PELAT, qui traduisent avec sensibilité la magie du lieu et l'attachement à nos racines.*

## Conches

Perdu au milieu des montagnes  
En vallée haute du Gardon  
Conches sourit à la campagne  
Assis au pied du Ventalon.

Versants abrupts, gorges  
profondes  
Où s'égosille un filet d'onde,  
Rochers qui contemplent le  
temps,  
Pays du chant des quatre vents.

Tu nous rappelles nos ancêtres,  
Tu les vis naître et disparaître,  
User leurs pieds sur les  
chemins  
Pour s'assurer pitance et pain.

De leurs mains ils t'ont modelé  
En bâtissant force murettes ;  
On ne trouve lieu isolé  
Sans leur œuvre parfois  
secrète.

Ils ont laissé en héritage  
Tes châtaigniers, tes pâturages  
Qui périssent aujourd'hui  
Abandonnés et bien meurtris...

Mais une flamme se ranime  
Dans note cœur qu'elle  
illumine,

Soyons dignes de tous ces  
biens  
Sueur et sang de nos anciens.

Toi, le hameau, tu ressuscites,  
Tu t'agrandis de plusieurs gîtes  
Et durant la belle saison  
Les fleurs décorent tes  
maisons ;

Sans pitié la débroussailleuse  
Chasse les ronces à l'entour  
Et d'une bêche laborieuse  
Les potagers revoient le jour.

Pourvu qu'en retour de carrière  
On te cajole avec passion,  
Terre légère nourricière,  
Tu donnes tout à profusion :

Fruits et légumes du jardin,  
Plantes sauvages des chemins,  
Cèpe rêvé de nos caprices,  
Plaisir du goût sans artifice.

*Alain SZYMANSKI de  
Conches-bas s'exprime ainsi :  
Vous me demandez de rédiger  
un article sur Conches :*

*Bon !!!!!!!  
Étant peu bavard  
Et maniant mal la plume,  
De plus ma devise étant : «  
POUR VIVRE HEUREUX,  
VIVONS CACHÉS !!!! »,  
Je ne vous dirai qu'une  
phrase:  
Qu'est-ce qu'on est bien à  
Conches-bas !!!!!* ■

# ..... bise-art, blizart

*Pour la quatrième année consécutive, les créateurs regroupés au sein de l'association des métiers d'arts en Cévennes ont organisé un week-end de découverte des métiers d'art ouvert au public les 20 et 21 octobre. Cette année c'était le tour de Florac.*



## Un week-end placé sous le signe des arts...

**À** la salle des fêtes trente trois créateurs étaient présents pour faire partager leurs passions. En plus d'exposer leurs créations, la plupart des artisans travaillaient sur place, ce qui permit aux visiteurs de découvrir le savoir-

faire exceptionnel de chacun. Le samedi soir marquait un temps fort avec un apéritif offert par l'association en même temps qu'un vrai mini défilé avec des créations et modèles locaux ... succès assuré !

Une fois le week-end terminé, la journée du lundi était réservée aux collègues. Afin que les métiers d'arts ne disparaissent pas de nos territoires, les membres du réseau ont proposé des ateliers participatifs aux collégiens de Florac et de St Enimie.

...



Pour préparer cette journée une intervention a eu lieu dans les classes en amont pour présenter et sensibiliser les élèves aux métiers d'art. Le lundi, donc, la salle des fêtes bouillonnait d'enthousiasme et de créativité. Une soixantaine d'élèves a pu toucher et pratiquer dans les ateliers

proposés. Pour n'en citer que quelques-uns : atelier de fabrication de bijoux, atelier de modelage et de tournage pour la poterie, filage de la laine au rouet, démonstration de la broderie d'art sur un métier à tisser, explication sur les métiers textiles et les accessoires de mode, atelier de

construction et explication du métier de la pierre sèche... En espérant que de nouvelles vocations y sont nées !

### **L'association des métiers d'art en Cévennes quès aco ?**

Tout a commencé avec l'ADC, Association pour le développement du canton, qui a accompagné depuis 2002 la démarche des créateurs. Depuis la dissolution de cette dernière le collectif a créé une association dans l'objectif de pérenniser le réseau des artisans et les actions collectives du groupe : « l'association des métiers d'art et artistes en Cévennes » (AMAC) est née en novembre 2006.

Ce réseau s'était par ailleurs doté d'une charte de coopération écrite collectivement pour structurer



son évolution, puisque chaque année de nouveaux créateurs se joignent au groupe renforçant ainsi la diversité des métiers et la diversité géographique. Le réseau compte désormais 38 adhérents, sur sept Communautés de Communes\*. La coopération inter-territoires est ainsi favorisée.

Pourquoi un réseau ????

Un réseau permet de créer et d'étendre une dynamique sur le territoire et entre les membres du réseau, l'idée est d'échanger, de s'enrichir mutuellement, de stimuler la créativité, de se professionnaliser, d'être plus fort ensemble, quoi !... Mais aussi de faire partager des connaissances et des savoirs

*Le secret de cette belle réussite: une volonté farouche de promouvoir les métiers d'arts et les artistes en Cévennes.  
Un seul mot d'ordre: il faut mutualiser les efforts !*

faire, de sensibiliser et développer d'où notamment le travail avec les élèves.

Concrètement qu'est ce qu'ils font ensemble :

Tout d'abord les actions collectives ouvertes au public : En effet le rendez-vous avec la population étant pris, que ce soit en été ou en automne les actions ouvertes au public sont renouvelés chaque année :

Des « portes ouvertes » 2 jours en juillet et 2 jours en août  
La journée « rencontre avec les Métiers d'Art » en octobre. Et qui n'a pas remarqué la

«Galerie Singulière » sur le quai du Pont de Montvert, véritable vitrine des métiers ? Ce point d'exposition et de vente renvoyait les visiteurs vers les ateliers et a connu un succès considérable. Pour la tenue de ce lieu d'exposition stratégique Perrine Galzin, après un CAP métiers de la mode et un BTS commerce a pu être engagée. Emploi soutenu par la Conseillère Générale du Pont de Montvert, Sophie Pantel. Par ailleurs c'est la Communauté de Communes qui a mis à disposition le local moyennant une faible participation.

# bise-art, blizart.....

...



Et pour mettre tout ça en valeur des outils de promotion sont créés: Un superbe dépliant regroupant tous les créateurs incluant une carte de localisation des membres pour faciliter la circulation des visiteurs, ainsi des photos et textes sur chaque métier du réseau. Une affiche avec la

main déjà connue de tous. Et très bientôt un site internet original:

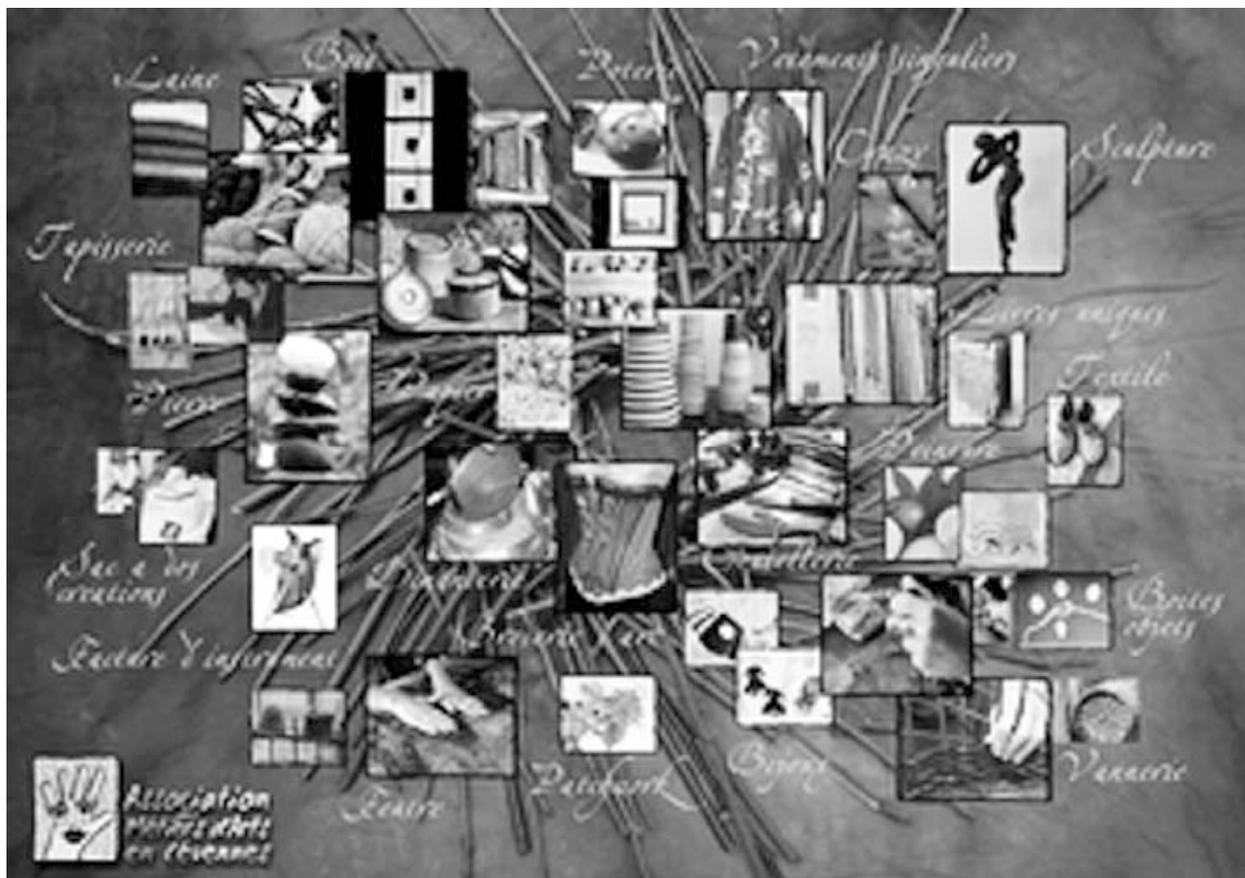
**[metiersdartencevennes.org](http://metiersdartencevennes.org)**  
\*(Communautés de Communes: des Cévennes au Mont Lozère ; du pays de Florac et du Haut Tarn, de la Vallée longue et du Calbertois, De la Cévenne des Hauts

Gardon, Tarnon Mimente, de Villefort, des Hautes Cévennes)

Pour plus d'informations sur le réseau des métiers d'art, n'hésitez pas à contacter l'Association des Métiers d'Art en Cévennes. A l'office de tourisme 04 66 45 81 94, mail : [assometiersdart@free.fr](mailto:assometiersdart@free.fr) ■

Sylvie Van de Walle

*Cette exposition permet non seulement de faire connaître les artisans et leur métier, mais également de rencontrer des artistes d'autres horizons !*



## RENCONTRE AVEC LES METIERS D'ARTS ENTRE CEVENNES ET MONT-LOZERE



**J'** ai rencontré quelques participants de la rencontre des métiers d'arts à Florac.

Eva ROELOFSEN, Présidente de l' AMAC (Association des Métiers d'Arts en Cévennes)- Créations en feutre- (La Donzelenche, Vialas)

Roland : Pourquoi venir exposer à Florac ?

Eva : On pense que c'est bien de ne pas toujours exposer au même endroit. Cela nous permet de toucher un plus grand public. Et le lundi de montrer, à de nouveaux collégiens, nos savoir-faire.

R : Pourquoi exposer ?

E : On n'est pas seulement là

pour vendre, mais aussi pour rencontrer le public, lui parler. Pour nous, c'est important de montrer son métier, ses passions, ses inspirations et son énergie avec lesquelles on travaille.

R : En fait, pour les professionnels, c'est une occasion de vendre, mais aussi de se connaître et de se rencontrer.

E : Oui, on a le temps, on mange ensemble... Cela permet de se connaître et d'échanger, entre autre, sur les réactions du public.

R : Je vois, que chaque année, vous invitez des artisans qui ne sont pas adhérents à l'A.M.A.C?

E : Oui. C'est important pour nous de faire connaissance

# bise-art, blizart .....

●●● E : Oui. C'est important pour nous de faire connaissance avec d'autres gens, avec d'autres métiers. Par exemple, cette année nous avons invité un luthier près de Florac que l'on ne connaissait pas... On se rencontre... C'est magnifique de découvrir un autre monde.

Là, celui de la musique.

R : Et le lundi, c'est traditionnellement la rencontre avec les collègues ?

E : Oui, cette journée est très intéressante. J'adore quand ils regardent, quand ils posent plein de questions et qu'ils peuvent regarder travailler les

artisans. C'est peut être un début de transmission !

Heïdi MENETRIER

Création de cadres en bois (Chalap, Sénéchas), membre de l'A.M.A.C depuis 2004.

Roland : Pourquoi es tu venue



exposer à Florac ?

Heïdi : Pour rencontrer les gens. Et puis, vendre, ça rassure. C'est un acte de reconnaissance. Cela fait, c'est pas donné, ils y mettent de l'argent ... Ce n'est pas rien !

R : Y a-t-il d'autres intérêts ?

H : Oui, on rencontre les autres artisans, on voit ce qu'ils font. Et puis, on se fait interpeller, même critiquer, sur sa production. Je trouve ça positif ; ça m'aide à réfléchir sur ce que je fais. Cette expo, permet de voir comment les autres font et se débrouillent... C'est une ouverture !

Sandrine PERRENAUD

Quand la plante devient papier.  
Invitée. (Alès)

Roland : Tu travailles à Alès ; comment te retrouves-tu à Florac ?

Sandrine : Michèle LAFONT de l'A.M.A.C m'a invitée à cette expo. On travaille toutes les deux le papier, mais différemment. Je travaille en volume, à partir de plantes. Je fais des demi-sphères, des bols, des ronds, des totems, des grands cercles...travaillés en couleur par un travail de jus.

R : Mais comment obtiens-tu ces couleurs magnifiques ?

S : Je fais des encres végétales, c'est des jus de plantes auxquels je rajoute des sels métalliques. Par couches successives, j'obtiens des profondeurs, des nuances.

R : En fait, c'est un peu une chimie artistique ?

S : Pas tout à fait ; je travaille à l'œil, intuitivement, avec quelques recettes de base.

R : Pourquoi as-tu dit oui à l'invitation ?

S : J'aime bien cette association...l'A.M.A.C ! Je suis étonnée d'y trouver autant de qualités...Ça devient rare ! Ça m'intéresse.

J'aime les échanges et les rencontres qui viennent du travail de la matière. Il y a une proximité de nos travaux qui font une proximité de cœur ! Je ne m'ennuie pas une seconde. Et ça, c'est un signe !

Claire MAHEY

Créations Bois, Bijoux bois et argent (La Clédette - St Michel de Dèze) Membre de l'A.M.A.C.

Roland : Pourquoi as-tu adhéré à l'A.M.A.C. ?

Claire : Cela m'a permis de rencontrer plein de créateurs d'un très bon niveau, et je m'y sens bien !

R : Que t'apporte cette expo de Florac ?

C : C'est une rencontre très sympathique. Cela permet au

Pascal ROBIN

Créations de bijoux émaillés (Nojaret -Vialas) Membre de l'AMAC.

Roland : Tu participes à cette rencontre de Florac, qu'en penses-tu ?

Pascal : Je trouve que ça fédère de plus en plus de monde. Je vois des jeunes qui se mettent à l'artisanat d'art,... c'est intéressant. Franchement, je suis surpris par la qualité des pièces, la recherche matériologique et celle des couleurs. Il y a un renouveau pour certaines techniques qui étaient oubliées. Comme par exemple, tout le travail autour du feutre. Ce travail sur les formes et les couleurs lui donne un aspect contemporain.

## Génèse d'une transmission de savoir?...

public de voir et de comprendre nos gestes. Il en est très étonné.

R : Je reviens à ton adhésion, récente à l'A.M.A.C. Est-ce important ?

C : Oui, on vit chacun dans notre montagne. C'est donc important pour moi se sortir de mon atelier...de rencontrer des gens, d'autres artisans... C'est une ouverture indispensable. Par exemple, cela permet de traiter ensemble le problème de la commercialisation, pour éviter de passer par de grands circuits qui coûtent très cher et nous font faire plein de kilomètres. Dans les Cévennes, une vie associative, c'est important !

Je trouve très bien ce chassé-croisé et ces dialogues entre les métiers et les pratiques. C'est un des cotés positif de ce genre de rencontre, qu'il faut renouveler !

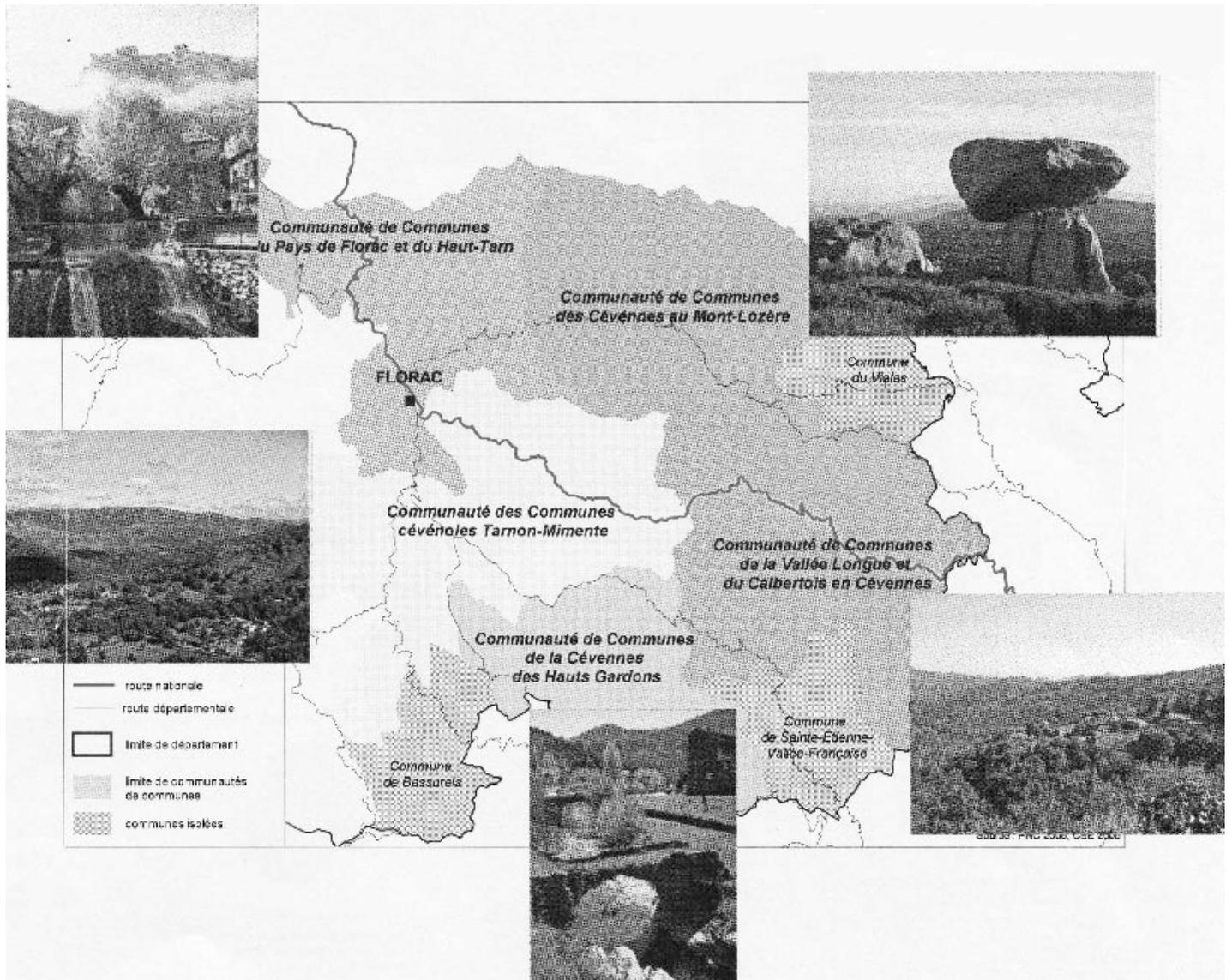
R : Qu'apportent, au public, ces rencontres d'artisanat d'arts ?

P : Je trouve le public très curieux. On est dans un monde où les objets se banalisent de plus en plus. L'intérêt de cette expo, est de solliciter la curiosité. Le public vient et prend du temps pour regarder, ce qui est nécessaire. Le public découvre la beauté et la diversité des métiers d'arts et de leurs objets... C'est positif !

■  
Roland MOUSQUES

# autant en emporte le vent .....

*Comment maintenir et développer une population permanente et active sur notre territoire...*



## Rencontre des élus du territoire CBE\* 12 Octobre 2007

\* Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes regroupant les 5 communautés de communes présentes sur les 4 cantons du Sud Lozère, 1 place Paul Comte 48400 Florac

L'objectif de cette rencontre: le collège des élus du CBE s'est retrouvé plusieurs fois en groupe de travail. Le thème de l'accueil s'est vite imposé comme axe de débat. Un préalable à cette question

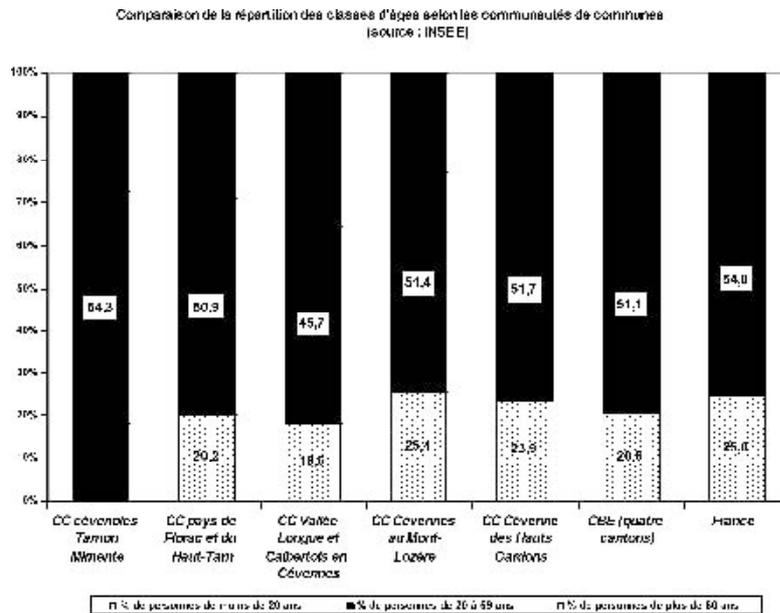
semblait être une présentation du territoire et de sa situation démographique ; l'objet donc est de **partager une information** qui doit permettre par la suite **d'agir ensemble**.

Sandrine Marmeys, coordinatrice de l'équipe des agents de développement du CBE, présente le déroulement de l'après midi :  
- A partir de l'analyse d'une étude prospective de la DIACT (DATAR) réalisée en 2003,

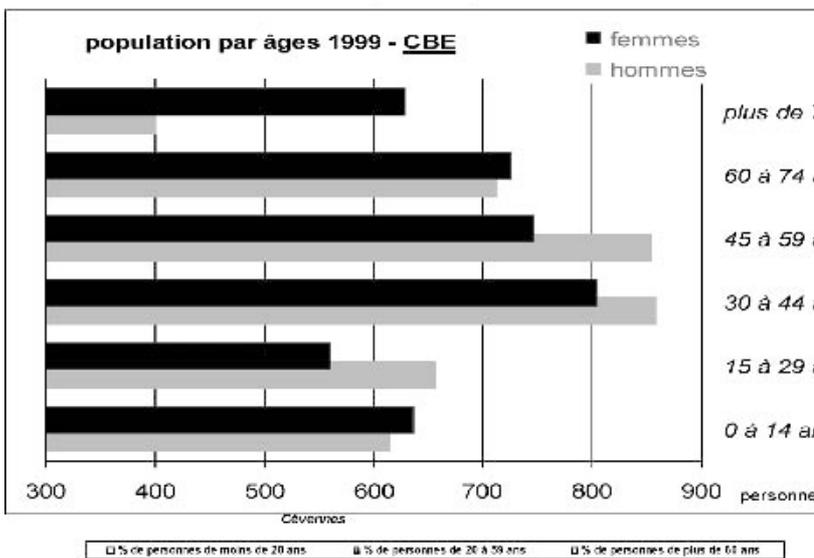
- Delphine Bénard, agent de développement du CBE, propose un éclairage sur les différents visages de la campagne en France.

- ensuite, Sylvain Lhuillier, également agent de développement du CBE, expose une présentation précise de notre territoire en terme démographique.

- enfin, un débat autour de la question « comment maintenir et développer une population active et permanente sur notre territoire » doit permettre à chacun d'échanger sur les projets, les difficultés. Un petit film est proposé afin d'illustrer des expériences d'ailleurs (1).

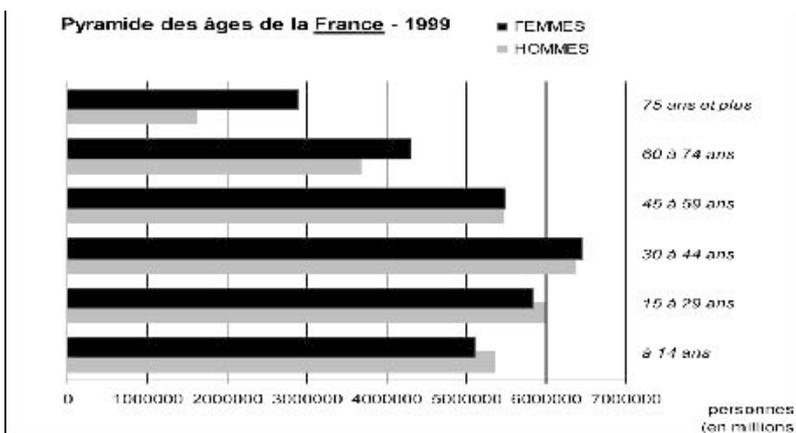


Comparaison de la répartition des classes d'âge selon les communautés de communes (source : INSEE)



Les comptes rendus de l'ensemble de ces 3 phases étant trop volumineux pour les intégrer dans cet article, sont disponibles sur simple demande dans leur intégralité auprès du CBE des Cévennes ; tél : 04-66-45-26-38.

Pour la compréhension de la synthèse des conclusions issues du débat, nous reprendrons ici seulement une part de l'exposé des données statistiques présenté sous forme de graphiques. Ceux-ci éclairent l'évolution démographique de la Région et du territoire du CBE de 1954 à nos jours.



# autant en emporte le vent ●●●●●●●●●●

## ●●● La part des nouveaux arrivants.

Si l'on « s'amuse » à se projeter dans le temps, en reprenant les mêmes taux d'évolution qu'actuellement :

- On continuerait à gagner des habitants, à un rythme assez faible (environ 500 h en 10 ans)

- Si on enlevait les nouveaux arrivants, on voit la courbe qui décroît, et on arriverait à 7520 hab.... soit 900 de moins.

...

**“Evolution positive mais fragile, l'accueil de nouvelles populations est indispensable pour la vie sur le territoire”.**

## A retenir

les chiffres régionaux:

-La Région compte actuellement 2 458 000 habitants (en 2004)

- Elle gagne environ 25 000 habitants par an

- Elle a le plus fort taux annuel de progression de France

- 3,3 millions de personnes en 2030 ! avec quelle répartition ?

Sur notre territoire, les éléments démographiques marquants sont :

-une population en baisse jusqu'en 1982, une légère remontée depuis avec des disparités entre les communes

-une population âgée, très vieillissante ; des femmes moins nombreuses entre 20 et 50 ans

-un solde naturel négatif et un solde migratoire légèrement positif

Si la synthèse de l'étude de la DIACT réalisée en 2003 sur les différents visages de la Campagne en France présente des données qualitatives nationales et locales, peut-être plus inhabituelles pour nous, les données quantitatives présentées sont pour la plupart

connues de tous, elles permettent toutefois d'avoir conscience de ce qu'est notre territoire aujourd'hui en terme quantitatif. Toutes ces données ainsi que d'autres fournies par les participants nous ont permis d'ouvrir le débat sur l'accueil.

L'importance de la participation à ce débat a démontré, si besoin était, l'intérêt que les élus manifestent pour le développement de leur territoire, mais aussi les très grandes difficultés qu'ils rencontrent dans leurs missions.

## A l'issue de ces échanges et discussions, on peut émettre les constatations suivantes pour ce territoire:

une image relativement positive du territoire, un territoire qui a des atouts avec des projets, des envies, des initiatives ... pour maintenir de l'activité et accueillir

cette image est toutefois contrastée par des problèmes administratifs, des problèmes de foncier... qui peuvent freiner l'installation et l'accueil

une « inquiétude » sur les nouveaux arrivants liée à une méconnaissance de ces personnes (qui sont-ils vraiment ? que viennent-ils chercher ici ?).

Cette rencontre est une première étape pour mettre à plat des « évidences » ; elle a servi de prétexte pour échanger, et partir sur le même niveau de connaissances. La suite est à construire.

## Des propositions de travail ont été formulées :

Constat des participants pour l'avenir du territoire :

l'accueil est une nécessité, il est de toute façon déjà une réalité. Il s'agit d'anticiper et de ne pas subir le développement et l'accueil. Des pistes de travail peuvent s'articuler autour des points suivants :

- continuer le soutien et l'accompagnement à l'émergence des projets (vous pouvez solliciter le CBE pour le montage de vos projets).

- étendre la diffusion de ce type d'informations à la population locale (réunions/débats localisées sur les communautés de communes, les communes...)

- réaliser une « mini » enquête sur les nouveaux arrivants pour savoir qui ils sont approfondir les échanges en groupes de travail au sein des collèges du CBE (élus, associations, entreprises, salariés) au sein de communautés de communes

- recueillir des initiatives, des réussites et des échecs sur le territoire : comprendre pourquoi ça marche... et pourquoi ça ne marche pas...

- créer des liens entre les gens d'ici et les nouveaux.

Cette journée d'approche collective étendue au territoire du CBE - et notre densité de population étant ce qu'elle est - ce travail autour de l'accueil de nouvelles populations nécessite, par voie de conséquence, une interaction élus/population la plus vivante possible.

Cela est souhaitable pour ne pas dire indispensable mais demande encore de l'énergie de la part de tous si l'on veut progresser dans cette voie. ■

CBE des Cévennes



# mistral gagnant .....

Ci-contre: la maison médicale au Pont de Montvert.



●●● Deux ans plus tard, les élus se réjouissent de la réussite du projet et elle-même s'avoue satisfaite du choix professionnel et surtout du choix de vie qu'elle a fait pour sa famille, au détriment sans doute de revenus plus importants qu'elle aurait pu trouver ailleurs..

Ci-dessous une vue sur le quartier de l'Estournal.

**C**ap vers le Sud  
Mardi 14 août, un semi remorque arrive au Pont

de Montvert, à son volant David Siatka chauffeur routier de profession... Cette fois, c'est pour son compte personnel qu'il conduit ce camion transportant le déménagement de toute la famille. En effet après plusieurs séjours sur notre canton en visite à des connaissances, la famille Siatka domiciliée jusqu'alors à Bovée sur Barboure, près de Commercy dans la Meuse, s'est laissée séduire par le pays avec ses paysages, son soleil et

sa qualité de vie... La décision est prise, c'est bien au Pont de Montvert qu'ils vont s'établir. Alerté depuis quelques temps de leur venue et ravi de cette bonne nouvelle, le conseil municipal s'est mis en devoir de les accueillir en les aidant à trouver un logement adapté à la taille de la famille. Celui du quartier de l'Estournal, propriété de la commune, fera l'affaire. Il devrait se libérer d'ici peu et, en attendant, le diocèse catholique a accepté de prêter en dépannage le bâtiment de la cure. Déjà David est sur une bonne piste pour trouver du travail tandis que Karine s'occupe de leurs trois enfants. Pour Sarah (7,5 ans) et Calvin (5 ans) les petites ruelles du village n'ont plus de secret, elles permettent de rejoindre sans risque et de façon amusante l'école qui les accueille avec beaucoup de plaisir. A la maison, Lauralee (10 mois) découvre avec émerveillement toutes ces nouvelles choses qui l'entourent... Bienvenue à toute la famille. ■

Odile RIVAL



## Journée scientifique d'essais consacrée à la résistance à la poussée des murs en pierres sèches et à leur dimensionnement, au Pont de Montvert le 25 octobre 2007.

Pour qui voyage à travers le monde, la rencontre avec les murs en pierre sèche est fréquente et généralement pittoresque. Ils attestent de savoir faire ancestraux un peu oubliés, parfois déconsidérés car jugés trop archaïques. Fort heureusement, la labellisation par l'UNESCO des paysages et des savoir faire contribuera peut être un jour à la reconnaissance de leur qualité et du soin apporté par les hommes à les réaliser. Car la construction même de ces murs, en bordure de route par exemple, traduit la gestion de la terre qu'ils soutiennent et de l'eau qui les traverse sans les endommager. En Cévennes, depuis 2001 une association de



professionnels, les agents de collectivités locales, les agriculteurs, le grand public afin de leur donner le goût à ce patrimoine et de leur en faire comprendre l'intérêt. C'est dans



ce sens que l'association a organisé au printemps dernier un stage de 2 fois 4 jours au Pont de Montvert et à Fraissinet de Lozère. Mais la réhabilitation de telles constructions sans reconnaissance officielle est sans avenir. En effet, si

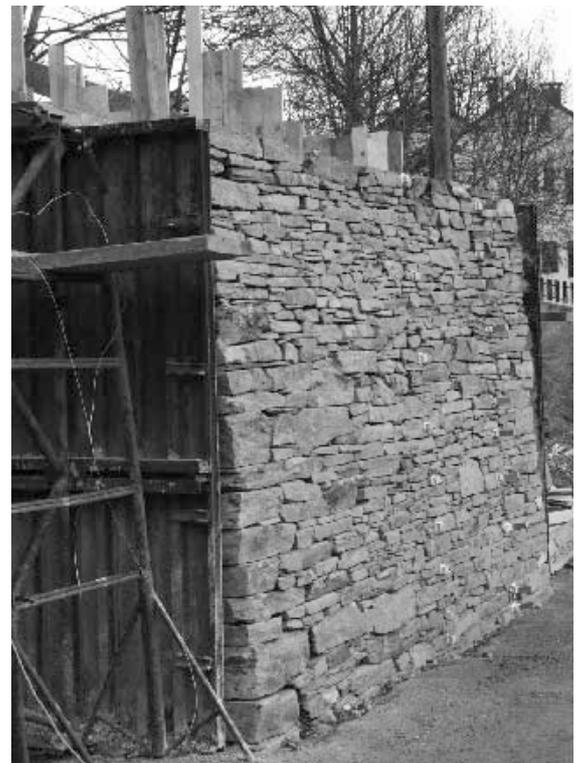
passionnés « les Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » (ABPS) oeuvre à la réhabilitation des savoir faire liés à ce type de construction. Leur souci premier est de former à ces techniques les

les maçons artisans savent empiriquement dimensionner leur mur, il n'existe à ce jour aucune modélisation, aucune méthode de dimensionnement permettant de garantir la stabilité et la durabilité de



l'ouvrage. Ceci est primordial pour infléchir le choix des décideurs, rendre cette technique économiquement acceptable et obtenir la garantie des assureurs. L'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE de Lyon) travaille à élaborer un cadre scientifique autour de cette problématique. Le 25 octobre était un jour important pour la recherche menée par Jean Claude Morel enseignant chercheur et Anne Sophie Colas, ingénieur doctorante de l'ENTPE.

Nombreux ont été les spectateurs pour suivre l'événement



# L'air de rien.....



nombreux néophytes, la richesse de ce patrimoine bâti et des savoir faire afférents, présentant toutes les démarches faites dans le sens de leur sauvegarde. Arriver à modéliser de façon scientifique les murs en pierres sèches comme on sait le faire pour les murs de béton, cela signifiera les faire reconnaître et, on l'espère, permettre la



- Et avant de quitter le village, les chercheurs prenaient rendez vous pour le mois d'avril prochain avec le même projet sur un mur en calcaire. De quoi augurer positivement pour la réhabilitation de techniques et de savoir faire heureusement pas complètement oubliés.

Marc Dombre président des ABPS, Claire Cornu de la Chambre des Métiers du Vaucluse et Didier Lécuyer du Parc national des Cévennes expliquaient au public, fait de spécialistes mais aussi de

l'utilisation de la pierre sèche pour la réparation des ouvrages existants et pour de nouvelles constructions.

Un mur expérimental, construit au Pont de Montvert, au cœur du pays du granite, devait faire l'objet de tests de résistance sous la pression d'un



remblai de gravier. Un mur en granite construit par les ABPS dans les règles de l'art : blocs taillés, épais et ajustés, imbriqués les uns dans les autres en opus incertum, c'est à dire sans assise horizontale. L'effet attendu était la rupture sous contrôle (capteurs, systèmes photographiques et de mesure de la déformation...) de ce mur de 2,50 m de hauteur, 4 m de long, épais de 60cm à la base et 45 cm à la cime, et incliné à 6%. Devant un public nombreux, de curieux mais surtout de



spécialistes venus de toute la région, de la Provence, du Quercy et même d'Angleterre... les 53 tonnes de gravier prévues étaient déversées à l'arrière du mur sans que ce dernier n'affiche de réelle faiblesse. Les capteurs devaient révéler cependant une déformation de quelques centimètres. Le lendemain, 25 tonnes supplémentaires de gravier en venaient à bout ; de quoi permettre aux chercheurs d'alimenter sans problème leurs calculs et d'élaborer des thèses de portée internationale.

Deux semaines plus tard, le tour était venu de mettre à l'épreuve un second mur de



Vue séquentielle de la réalisation à la destruction des murs.

même dimension et tout aussi beau, construit en schiste. Le test s'avérait concluant ; le mur tombait à plat sous une pression de plus de 70 tonnes de gravier également. En 2003 un autre test avait eu lieu à Saint Germain de Calberte mais le mur de schiste avait alors été soumis à la pression d'une poche d'eau qui avait permis de mesurer seulement la déformation. Les

renseignements chiffrés de cette nouvelle expérience seront riches d'enseignement. Et avant de quitter le village, les chercheurs prenaient rendez vous pour le mois d'avril prochain avec le même projet sur un mur en calcaire. De quoi augurer positivement pour la réhabilitation de techniques et de savoir faire heureusement pas complètement oubliés.



## Notes explicatives des essais scientifiques sur les murs tests, en pierre sèche, de Jean-Claude Morel, ENTPE de Lyon (enseignant chercheur).

- La maçonnerie à sec est une technique de construction vernaculaire qui a été largement utilisée dans de nombreuses régions du globe. Elle consiste en la pose de blocs bruts ou ébauchés, sans recours à un quelconque mortier. En Europe, la technique de la pierre sèche s'est principalement développée dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle aussi bien pour élever des constructions agricoles que des murs de soutènement routiers, mais l'avènement de nouvelles techniques de construction au début du XX<sup>e</sup> siècle a entraîné son abandon



progressif. Cependant, ces dernières années ont vu un regain d'intérêt pour la pierre sèche aussi bien pour préserver et entretenir l'important patrimoine existant que pour bâtir de nouveaux murs. Un des points délicats dans l'étude et la promotion de la technique de la pierre sèche reste l'absence d'une méthode reconnue de dimensionnement qui permettrait de garantir au décideur la stabilité de l'ouvrage. En effet, si les artisans maçons savent empiriquement dimensionner

leur mur, il n'existe à ce jour aucune modélisation propre aux ouvrages de soutènement en pierres sèches.

L'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) travaille depuis son implication dans le projet REPPIS (1998) sur la pierre sèche, avec pour objectif de mieux comprendre la mécanique des constructions en pierre sèche et de contribuer à l'élaboration du cadre scientifique autour de cette technique. Un premier doctorat (Villemus, 2004) a été consacré à l'étude du comportement à la rupture des murs en pierre sèche. À cette occasion, cinq murs expérimentaux en pierre sèche ont été construits par des maçons des Murailleurs de Provence et des Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche en 2002 et 2003, pour être instrumentés et chargés avec de l'eau jusqu'à la rupture. Boris Villemus en a tiré les premières conclusions sur le comportement spécifique de la pierre sèche (rupture interne à partir du pied du mur le long d'un plan incliné) et l'a intégré dans un modèle d'équilibre limite.

Ces premières expérimentations ont permis de valider cette méthode de dimensionnement de ces ouvrages qui sera donnée sous la forme d'abaques dans le projet de « Guide des Bonnes Pratiques de la construction des murs de soutènement en pierres sèches » qui doit paraître en fin d'année 2007.

Les abaques font intervenir des coefficients de sécurité identiques à ceux utilisés pour les autres murs de soutènement du même type (béton, pierres avec mortier). Ces coefficients prennent en compte le manque de connaissance de l'interaction entre le sol retenu et le mur. Or, dans le cas de la pierre sèche, il est tout à fait possible que l'interaction entre le sol et le mur soit propre à la maçonnerie de pierre sèche. Pour pouvoir mieux maîtriser les coefficients de sécurité, et donc l'épaisseur à donner aux murs de soutènement routiers ou agricoles, il faut avoir des données expérimentales de murs chargés par un sol (remblai de terre). En effet, la spécificité de la poussée du sol (différente de celle de l'eau) et du frottement qui intervient à l'interface entre le sol et le mur (inexistant dans le cas de l'eau) laissent présager que le comportement du mur peut être différent. Par conséquent, les interpolations que l'on a tirées du cas de l'eau pourraient être affinées par cette nouvelle expérience.

Nous proposons ainsi la construction, dans les règles de l'art de murs expérimentaux en pierre sèche, dimensionnés pour rompre sous l'action du remblai. (Nous avons choisi pour cette expérience un gravier d'ensemble homogène qui correspond à des normes bien précises). La construction des murs expérimentaux s'est faite en coopération avec les maçons détenteurs de l'empirisme de cette technique. Il est important de souligner que le savoir-faire des bâtisseurs est indispensable à la garantie des hypothèses prises dans notre modèle de calcul. Ce mur sera instrumenté afin d'observer les



dans les règles de l'art, en coopération avec Jean-Claude MOREL, enseignant-chercheur, et Anne-Sophie COLAS, ingénieur-doctorante de l'ENTPE.

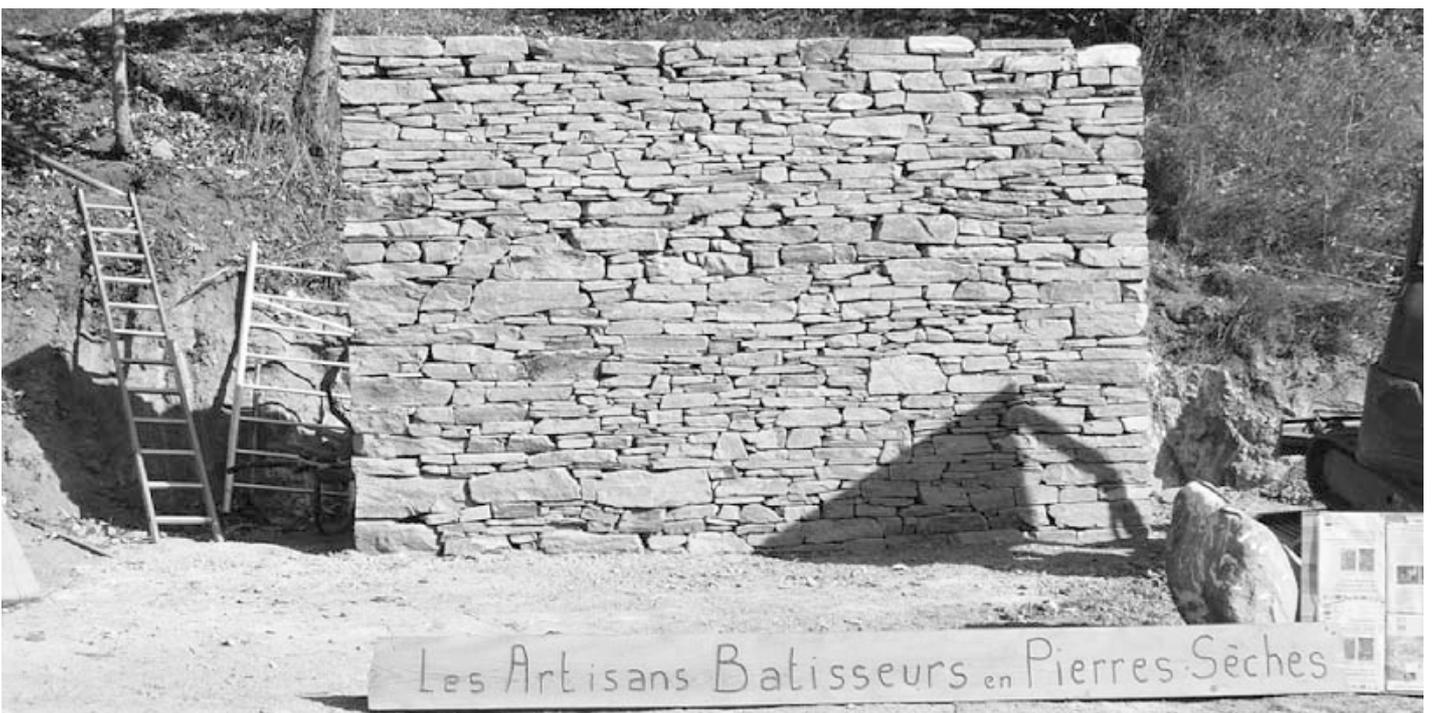
L'enjeu de telles expériences est de permettre le calibrage des différentes modélisations des murs en pierres sèches. Mais au-delà de cet intérêt scientifique fort, ce travail, réalisé en étroite collaboration avec les associations de bâtisseurs, pourrait améliorer le dimensionnement actuel en permettant un dimensionnement plus précis et ainsi ouvrir le marché vers des murs plus hauts et moins chers, car moins épais, tout en garantissant la sécurité. Cette méthode pourrait, à terme, renforcer la connaissance de ces structures et favoriser la garantie auprès des décideurs et ainsi permettre la généralisation de l'utilisation de la pierre sèche pour la réparation des ouvrages existants mais également pour le lancement de nouvelles constructions. ■

phénomènes qui interviennent lors de son chargement. On attend de cette expérience qu'elle fournisse la hauteur maximale de remblai supportable, le plan et le type de rupture du mur mais également le plan de rupture du sol de remblai dans ces conditions.

On a envisagé la construction de deux murs sur un même site au Pont de Montvert, l'un en

schiste et l'autre en granite, afin de disposer de deux exemples de pierres. Les murs devront mesurer 2,50 m de hauteur, 0,60m de largeur à la base et 0,40 m de largeur à la cime, 4m de longueur, avec un fruit de 6 % et des assises perpendiculaires au parement externe.

Ces murs sont construits par les membres de l'Association "Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches" et leurs partenaires,



## Regain: Foyer rural de St Frézal

**L**es projets, c'est la vie\*. Pas de centre de village à St Frézal, peu d'habitants... c'est plus difficile de communiquer que dans les communes avec un bourg. Malgré tout, il y a toujours des personnes qui ont plaisir à s'investir dans des projets intéressants et souvent de qualité. Profitez-en et dégustez ce petit cocktail d'activités à partager pendant l'hiver.

\*à l'inverse d'Orson Welles qui adorait lancer des projets et détestait les mener à bien, l'équipe de Regain réalise ses projets (en toute modestie !).

**Soirée irlandaise:** le 1er décembre 2007 à 21 h au foyer rural de St Frézal de Ventalon avec Foggy Bartas.

Pour la 3ème fois, cette chanteuse et ces trois musiciens talentueux, tous passionnés du traditionnel irlandais, viennent nous faire voyager au pays de « l'âme celte ». Nous nous occupons d'approvisionner la taverne.

Entrée : 8 € , 6 € (adhérents) et 3 € pour les enfants.

**Samedi 2 février 2008,** nous reprenons la route pour Lézinié à l'occasion de «**Contes et Rencontres**». Nous accueillerons Alberto Garcia Sanchez dans le temple rond de Lézinié de St Andéol. Cet acteur a conquis le public sur son passage (Avignon entre autres), par une satire de l'image idéalisée de Christophe Colomb : **Johan Padan à la découverte des Amériques** Nathalie va regrouper les adolescentes autour d'Eugénie

Emorine, naturopathe, et avec qui j'avais organisé des stages théâtre pour enfants à St Frézal. trois séances intitulées «**secret de filles**» leur permettront de connaître et de comprendre leur féminité. Ce projet fait partie du C.E.L (Samedi 3, 17, 24 mai) contact :04.66.41.07.29

**L'éveil musical** pour les enfants du primaire à lieu les lundis, tous les 15 jours. Avec Hervé, les enfants découvrent les percussions, écoutent la musique et fabriquent des instruments. Inscription auprès de « L'Esperluette » chez Sylvana Giral : 04.66.45.49.19

Les vendredis (avant Cinéco), et les lundis avant l'éveil musical, vous pourrez profiter de notre **coin-lecture** animé par Simone et emporter des livres fournis gratuitement par la Bibliothèque Départementale de Prêt, ou échanger vos livres et D.V.D. Le bar sera ouvert. Vous pourrez rester et partager votre panier sorti du sac et...la vaisselle avant le **film** que Camille aura préparé.

### **Eveil musical**

7 et 21 janvier, 4 et 18 février Tous les 15 jours (le lundi), de 16h45 à 17h30.

### **Coin des livres**

Tél : 04.66.45.48.31  
Tous les 15 jours, de 15h30 à 16h30,  
Toutes les trois semaines (le vendredi), à partir de 18 h.

### **Repas tiré du sac**

Toutes les trois semaines (le vendredi), à partir de 19 h.

### **CINECO**

25 janvier, 15 février  
7 et 28 mars, 18 avril  
Un film toutes les trois semaines (le vendredi), à 20 h 30.

et si notre énergie pouvait trouver votre soutien ?

## **Regain Tarifs 2007-2008**

### **Adhésions:**

Adulte :10 €, enfant : 5 €, famille: 20 €, association: 20 €

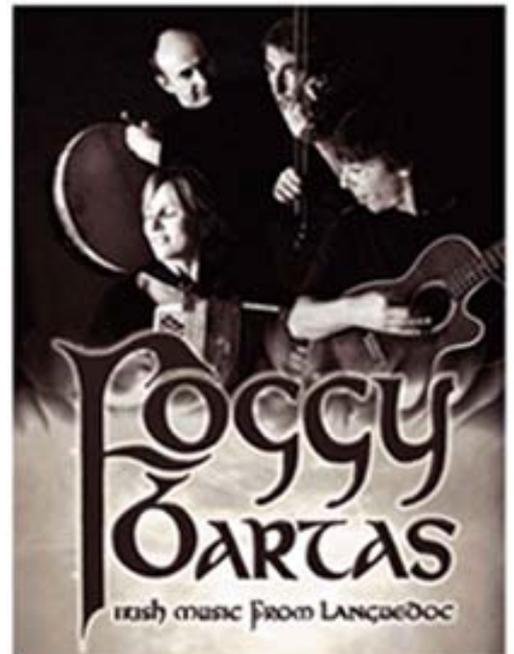
(chèques à l'ordre de Regain adressés à Simone Drost Cessenades, 48240 St Frézal de Ventalon).

### **Locations:(journée ou nuitée)**

: adhérent : 55 €, non adhérent: 85 €..

Demi-journée : adhérent : 30€, non adhérent : 50 €..

Location de vaisselle : 15 €..



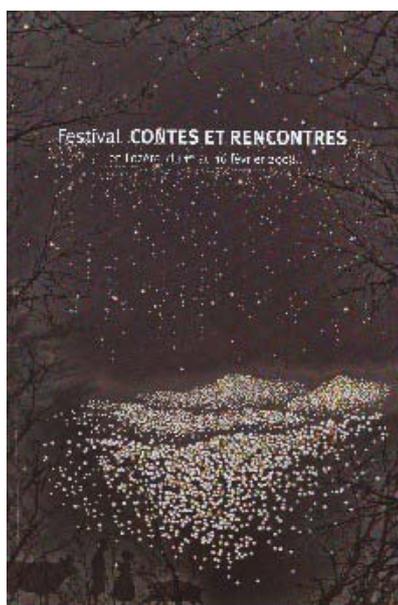
Julie Hugon

## Programme du foyer rural Passe Montagne au Pont de Montvert

**Vendredi 1er février : Soirée ouverture du festival contes et rencontres des foyers ruraux de Lozère.**

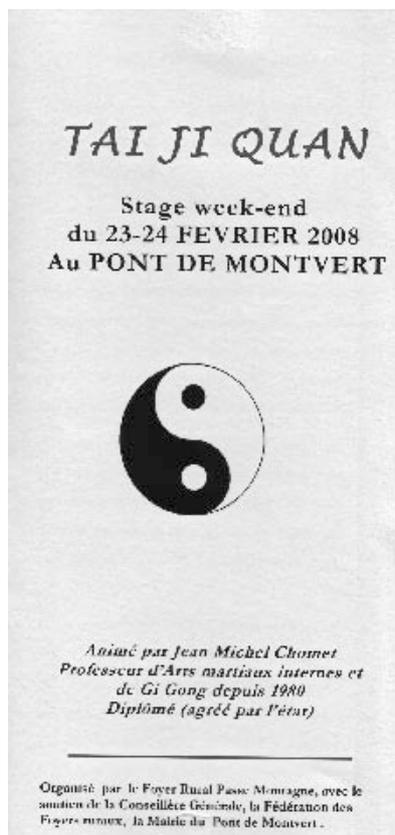
« Entre deux chaises » avec **Didier Kowarsky** (conteur) et **Marc Déméreau** (musicien).  
Salle du Mont Lozère de Pont de Montvert

*Une quête incessante du juste accord, du geste authentique, de l'expression indubitable qui donnerait soudain en partage un aperçu du temps suspendu.*  
« Deux moines contemplent un étendard, dans la cour du monastère :  
- regarde, l'étendard bouge.  
- c'est plutôt le vent qui bouge.  
- ni le vent, ni l'étendard, jette le cuisinier en passant, ce sont vos esprits qui bougent. »



**Samedi 23 et dimanche 24 février : Stage de Tai Ji Quan.**  
Stage ouvert aux débutants

n'ayant jamais pratiqué, aux débutants et avancés. Horaires: 9h-12h, 14h30-17h30.  
Lieu : Maison du Mont Lozère. Prix du stage : 50 € le week -end.



**Samedi 5 avril : Cirque «Los Excentricos»**  
Salle du Mont Lozère de Pont de Montvert à 21 h.

(Co-accueilli avec la Verrerie d'Alès en Cévennes, Pôle Cirque en Languedoc Roussillon).  
Coproduit avec les Scènes Croisées de Lozère, et la Communauté de Communes «des Cévennes au mont Lozère».

*Los Excentricos font mijoter contre vents et marée la marmite de la rigolade. Ils seront parmi nous avec «Rococo Bananas» pour s'amuser encore toujours...*

**Vendredi 2 mai : Théâtre de la Palabre avec « le Grand Déménagement »**  
Salle du Mont Lozère de Pont de Montvert à 21 h.

*« Le Grand Déménagement » propose de jeter un regard différent sur un monde peuplé d'objets qui s'animent en musique et où tout est prétexte à l'imaginaire. Une valise devient un petit théâtre, le carton et le tiroir déambulent dans cet univers plein de poésie où le tuyau d'arrosage ainsi que les pots de fleurs se transforment en instruments de musique. Dépaysement garanti.*

Un spectacle musical à voir en famille.

Les échos:  
"Etonnant, déroutant, désopilant que ce grand déménagement".  
Midi Libre (Nîmes).

*"Cette création lie intimement écriture théâtrale, composition et improvisation pour le plaisir de tous.*  
La Semaine des Spectacles Provence Côte d'Azur.

**Fin juin « Rendez Vous Derrière l'Eglise »**  
programme encore non déterminé

# Cinéma muet

**Redonnez à chaque enfant son émotion :**

tristesse, dégoût,  
soulagement, étonnement,  
fatigue, joie, peur, douleur.



## Edition

### Publication: Editions du Gévaudan- Cévennes

« Il suffit d'appréhender le monde où l'on vit avec la totalité de ses sens et de son intelligence pour y trouver le reste de l'univers. Tout ce qui est ailleurs est forcément ici. Ce qui n'est pas ici n'existe nulle part ». *Maria Rouanet*

Roger Lagrave qui a été enseignant aux méthodes modernes et avec la riche expérience d'un séjour en Afrique, consacre son temps, depuis une trentaine d'années au conte et à la culture lozérienne.

Il anime les éditions du Gévaudan-Cévennes (48400 La Salle Prunet. Tél : 04-66-45-02-03) et à l'occasion du trentième anniversaire du début de ces éditions, il publie un catalogue des différentes parutions. En deuxième

de couverture de ce catalogue on peut lire:

quels en sont les objectifs

et on retiendra que 30 années d'écriture et d'édition amènent à une recherche d'une culture lozérienne.

Les sujets traités sont extrêmement divers et si les objets inanimés tiennent une large place - les roches, les fossiles, les dolmens, les châteaux... - la vie des hommes n'est pas moins importante : les grands moments de l'histoire, mais aussi le vécu au quotidien.

Tout cela présenté le plus souvent sous forme de cahiers au prix très abordable qu'on peut se procurer à la Salle Prunet. Le catalogue est disponible gratuitement par simple courrier postal à la même adresse.

## Jacques PORTEFAIX



### un enfant au temps de la Bête Gévaudan - 1753-1785

R. LAGRAVE

Collection : "Des enfants dans l'histoire du Gévaudan"





L'intervention de l'entreprise SLE sur les réseaux doit se terminer d'ici la fin du mois de septembre tandis que l'entreprise Rouvière doit finir la remise en état des lits des rivières ; la part déjà réalisée étant jugée tout à fait convenable. Pour le chemin d'accès à la station d'épuration, cette entreprise poursuit ses travaux. Au niveau des terrains de tennis, suite à l'élargissement du chemin, un enrochement a été réalisé. Les grillages vont être démontés dans leur totalité d'ici l'été prochain afin de permettre l'accueil du congrès départemental de la FNACA (600 personnes) en juin 2008.

Suite aux travaux sur le réseau d'assainissement, des mesures du flot d'effluents ont été réalisées, elles révèlent une quantité 3 à 4 fois moins importante qu'au préalable.

#### **La station d'épuration**

L'appel d'offres concernant l'appel à projet en vue de la réalisation d'une nouvelle station d'épuration aura lieu le 05 octobre 2007. Cinq entreprises seront sélectionnées et mandatées, contre une rémunération de 1000 €, pour proposer un avant projet sommaire d'ici le 15 décembre. Courant janvier 2008, celle porteuse du projet le plus adapté sera définitivement retenue.

### **II – ADDUCTIONS D'EAU**

#### **1 - Forage de Grizac**

Suite à l'appel d'offres effectué en août, l'ouverture des plis a eu lieu le 18 septembre 2007.

Les entreprises suivantes sont retenues :

- forage :  
« Sud forage » 55550 €  
- construction du bâtiment :  
« Bourely -Florac » 10400 €  
- électricité :  
« Rodier » 14600 €  
- clôture sécurisée :  
« Bourely -Florac » 7660 €  
soit un total de 88200 €

Les travaux de forage devraient être réalisés d'ici la fin 2007. Le temps guidera la suite des interventions

#### **2 – Adduction de Finiels**

Les travaux de captage sont terminés. L'étape suivante consistera à mettre à niveau les sorties du château d'eau.

La source est très abondante ; au 13 septembre, c'est à dire en pleine période d'étiage, elle fournissait 70 m3 /jour.

### **III – PROGRAMME VOIRIE**

Le programme initial reste inchangé pour les 120 m de goudron à Finiels pour desservir l'habitation de Simon Pantel et les 20 m à Prat Souteyran autour de l'école. La réfection des 2 petits ponts sur la voie communale n°1, après le village de Bellecoste, sera reportée en 2008. Ces ponts ne peuvent être refaits à l'identique comme prévu, ils doivent permettre un passage d'eau beaucoup plus large et suite à une remise en question du projet par la MISE (service de la DDAF), ils seront bâtis à l'aide de deux murs et une dalle. L'interdiction d'intervention sur les rivières après le 15 octobre reporte les travaux au printemps. Leur coût, estimé à plus de 30 000 € HT pièce, paraît élevé au conseil municipal.

En attendant, et par rapport à la fragilité du premier pont, le tonnage des véhicules qui l'empruntent devra être limité. Des panneaux seront placés à cet effet à l'embranchement de Villeneuve à la sortie du Pont de Montvert, à l'Hôpital et au Mas de la Barque .

### **IV – INTER- COMMUNALITE**

#### **1 – Réunion du SIS**

Le 2 octobre se tiendra une réunion rassemblant les membres du SIS et les représentants de l'ONF et du Parc national des Cévennes, autour des préoccupations liées à la station du mas de la Barque et aux aménagements afférents., notamment la VC1

#### **2 – Itinéraire Stevenson**

Les travaux sur la portion de

chemin allant de Finiels au Pont de Montvert par Rieumal seront bientôt terminés. La commune va régler les dernières modalités avec les propriétaires avant le balisage GR par la fédération de randonnée.

#### **3 – Des panneaux de rappel des règles**

Des panneaux seront réalisés et placés aux emplacements de conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif afin de garantir leur propreté et leur bon fonctionnement. Il s'agit d'éviter les dépôts sauvages d'encombrants ou de cartons sur ces sites.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **1 – Ecole de Prat Souteyran**

Dans le cadre de son projet d'auberge, Marylène Rignaud souhaite aménager une entrée sur la face sud est du bâtiment et demande, pour ce faire, le déplacement des conteneurs à ordures et la suppression de la dalle de béton.

Elle souhaiterait également pouvoir racheter à la commune quelques éléments de mobilier pédagogique dans l'idée de conserver l'esprit du lieu.

#### **2 – Projet de jumelage**

Depuis quelques temps déjà des échanges ont lieu entre des personnes de notre commune ou des communes voisines et une région Afar de l'Ethiopie. L'association Kélissa, dont la présidente est Geneviève Molines, a monté plusieurs missions autour du développement, notamment apicole... L'association souhaite la mise en place d'un jumelage, projet qui sera débattu très prochainement en communauté de communes. Le CM délibère favorablement pour la mise en place de ce comité.

#### **3 – Zone artisanale**

Le récent contact avec le mécanicien n'a finalement pas débouché sur une installation comme souhaité mais la partition du terrain de la zone artisanale va suivre son cours et une annonce de recherche de mécanicien va être faite dans la

presse spécialisée.

#### **4 – Lotissement de la Barthe**

Les lots sont en vente depuis six mois, réservés à l'installation permanente. Nous enregistrons aujourd'hui la candidature sérieuse d'un artisan.

#### **5 – Expérimentation**

Le conseil municipal répond favorablement à la demande de l'association « Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche » qui recherche un lieu où effectuer un test de résistance de murs de ce type. Ceci devrait avoir lieu en octobre ou novembre au parking du temple.

#### **6 – Marché de Noël**

Il aura lieu le dimanche 16 décembre après midi à la salle polyvalente.

#### **7 – Projet d'animation**

La scène nationale « le Cratère » d'Alès a rencontré récemment des représentants de la commune, de plusieurs associations et du Parc pour présenter un projet de spectacle théâtral sur le thème des camisards pour l'été 2008. Ce projet de grande envergure correspondrait à un séjour de 25 personnes durant une semaine sur la commune, avec quatre soirées théâtrales et des animations annexes à proposer. Il pourrait amener une publicité nationale voire internationale, intéressante pour la commune.

#### **8 – Demande de vente de terrain**

Suite aux travaux d'aménagement de la voie d'accès à la station d'épuration et à la modification de son tracé, J Pierre Bert souhaiterait acquérir la bande de terrain située devant et à côté de sa maison entre cette dernière et le nouveau tracé du chemin. Cela représente environ 200 m2. Le Conseil donne un accord de principe à cette demande et remet au prochain conseil la délibération à prendre.

*Prochain conseil :*

*mardi 6 Novembre à 20h 30*

# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

**Le Pont de Montvert  
Conseil Municipal du  
06 novembre 2007**

*Absents excusés* : Christiane Cabanié, Jean Camus, Philippe Thomas, Sylvie Van de Walle

*Secrétaire de séance* : Simone Cros-Allier

Après lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 septembre, l'ordre du jour est abordé.

## ORDRE DU JOUR

### I - BULLETIN MUNICIPAL

Il est procédé à une lecture du projet de plan détaillé qui sera la base du bulletin 2008. Celui-ci prendra la forme d'un bilan retraçant le travail effectué par le conseil municipal au cours des deux mandats qui vont prendre fin en mars prochain. Il est demandé à chacun de donner son avis et aussi d'apporter des propositions dans les jours qui viennent.

Le bulletin doit être rédigé d'ici un mois environ pour être remis à l'imprimerie courant décembre.

Il doit être disponible le 5 janvier pour l'invitation de la commune à tous les habitants pour la cérémonie des vœux qui sera aussi l'occasion de présenter le bilan de 13 ans de mandats et d'évoquer l'avenir en présence de la conseillère générale et du président de la communauté de communes.

### II - TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

De nombreux changements sont à noter :

- La démission de M. Jean-Pierre Bert, agent des services techniques ;

- Le report du départ de M. Michel Molines, adjoint des services techniques, en août 2008 ;

- Le départ à la retraite de Mme Yvette Molines, secrétaire de mairie, le 31 janvier

2008.

Mme Isabelle Servièrre a été recrutée, à titre contractuel, pour la remplacer.

Mme Yvette Molines exerçait son activité à 60% sur le Pont-de-Montvert, à 30% sur Fraissinet-de-Lozère et les 10% restants pour la communauté de communes.

La répartition envisagée prévoit d'accorder :

- 40% pour le Pont-de-Montvert

- 20% pour Fraissinet-de-Lozère

- 20% pour la communauté de communes

- 10% pour Saint-Maurice-de-Ventalon

- 10% pour Saint-Andéol-de-Clerguemort.

### **Recrutement d'un agent de catégorie C :**

Trois communes de la communauté ont des besoins en agents de catégorie C compte tenu de la nouvelle répartition des tâches et de leur accroissement. Le recrutement devra être effectif assez rapidement pour une embauche par la communauté de communes ou directement par chacune des communes : (50% sur le Pont-de-Montvert, 20% sur Fraissinet et 20% sur Saint-Andéol-de-Clerguemort).

### **Recrutement de personnels masculins :**

Il peut attendre quelques mois mais il convient de le préparer. L'embauche d'un agent en capacité de jouer le rôle de chef d'équipe est envisagée.

Par contre, il convient de signaler au SICTOM le départ de Jean-Pierre Bert qui assurait le remplacement occasionnel de Bernard Chaptal à la déchetterie.

### III - PARTAGE DE LA ZONE ARTISANALE DE FONTCHALDETTE

Deux lots de superficie équivalente ont été définis. A partir d'une nouvelle demande émanant de M. Christian Cano, artisan couvreur-zingueur

et de celle de M. Bruno Durand et M. Rémi Folcher, artisans-maçons, tailleurs de pierres et spécialistes de murs en pierres sèches. Une rencontre va avoir lieu sur le terrain avec ces entreprises.

La commune se chargera d'aménager un aqueduc, de goudronner l'accès, d'amener l'eau en bordure de parcelle et de faire réaliser l'arpentage. L'accès au réseau électrique restera, en partie, à la charge des intéressés.

Le prix du terrain, qui avait déjà été discuté, reste fixé à 10€ le m2.

### IV - QUESTIONS DIVERSES

#### **1) Demande d'achat de terrain à La Moline :**

La superficie souhaitée par M. Jean-Pierre Bert est de 200 m2. La somme proposée s'appuierait sur une actualisation du prix fixé, il y a quelques années, lors de la vente du bâtiment et du terrain attendant.

#### **2) Ecole de Prat-Souteyran :**

Finalement le conseil municipal, après en avoir débattu, décide de proposer à Mme Marylène Rignaud une location-vente. Son apport serait de 20.000 € ; le reste, soit 70.000 € serait transformé en prêt sous la forme d'un loyer sur 15 ans.

#### **3) Canoë-kayak :**

Des contacts ont été pris par des kayakistes avec M. le maire pour envisager l'organisation régulière d'un festival de canoë-kayak sur la commune. Pour cela un groupe de niveau européen fera un week-end d'essai en avril 2008. Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

#### **4) Garages communaux :**

Ils vont être poursuivis avec la réalisation des toits des box à matériaux et de la plate-forme (fondation radier) du futur garage-magasin.

#### **5) Plan de prévention des risques inondations (P.P.R.I.)**

Le plan prescrit par le préfet, en 2004, incluant analyses hydrauliques et relevés géomorphologiques, a conduit aux premières cartographies. Il débouche, maintenant, sur un plan de zonage et une réglementation. Des remarques éventuelles sont attendues. Les maires seront auditionnés et une exposition sera présentée à Florac.

Des règles sont établies pour les nouvelles constructions par rapport aux zones inondables. On ne touche pas à l'existant.

Une enquête publique sera lancée en janvier dans chaque mairie. Ensuite, il y aura une délibération du conseil municipal. La commune devra se munir d'un plan communal de sauvegarde (P.C.S.) : sauvetage, mise en sécurité des personnes, etc...

#### **6) Informations diverses :**

a) **Les dates des réunions de commissions sont annoncées:** C.C.A.S., commission du gîte communal, camping...

b) **Des travaux de peinture doivent être réalisés d'urgence** dans le logement communal des H.L.M. de L'Estournal, après le déménagement de M. Bruno Ramdame et de Mme Delphine Boutin. Un devis excluant la rénovation des chambres s'élève à 5.437 € : une somme importante.

c) **Tarifs du camping et du gîte communal :**

Le conseil municipal délibère pour acter une augmentation moyenne de 3%.

d) **Revue « Vent des Bancels » (trimestrielle)**

Les communes du Pont-de-Montvert et de Fraissinet-de-Lozère sont sollicitées pour entrer dans la direction et la rédaction de cette parution, ce qui ferait que l'ensemble du territoire de la communauté de communes serait représenté. Objet : étendre la zone d'influence, renouveler l'équipe,

rechercher de nouveaux sujets. Le conseil municipal décide d'y participer. Il est précisé que le journal est distribué gratuitement par des bénévoles. Il conviendra de définir comment cette distribution pourra être faite sur notre commune.

#### e) **Projet d'éclairage du grand pont**

Le devis s'élève à 4.564 € HT. Les travaux seront réalisés au printemps.

#### f) **Photo du Pont-de-Montvert**

Un photographe a réalisé un photo-montage du Pont-de-Montvert à partir de 80 photos. Elle sera acquise pour orner la salle du conseil.

#### g) **Travaux assainissement du bourg**

Des travaux supplémentaires sont apparus nécessaires lors de la réfection des réseaux dans le lit des rivières. Le montant pour l'assainissement s'élève à 55.984 € HT et celui pour la voie d'accès à 3.026,60 € HT. Le conseil municipal vote à l'unanimité.

#### **Prochaine réunion**

**le 4 décembre 2007 ■**

**Saint Andéol de Clerguemort  
Conseil Municipal du  
19 août 2007**

Présents: Mmes CHAPELLE, ROUX, GIROD, MM CLARISSE, DAUTRY, MATHIEU, PELLECUER  
Procuration de Thomas BRASSEUR à Stéphane CLARISSE Absent: Denis PIT.

Lecture et commentaires des comptes rendus des 2 dernières séances, approbation et signatures. Secrétaire de séance: Janne GIROD.

1 / Travaux d'AEP de Lézinière  
Le devis initial du montant des travaux s'élevait à 31147 € ht. Or, la facture de l'entreprise Rouvière se monte à 40047 €

ht, soit une différence de 8900 €, qui s'explique par:

- une erreur de la SAFER qui a effectué le métré de l'accès à la source (il y a 70 m en plus que prévu) et de la tranchée (270 m en plus que prévu)

- l'enfouissement du tuyau qui rejoint l'aqueduc en contrebas : cela ne figurait pas dans le devis et a été décidé après le début du chantier

- l'actualisation des tarifs ( 3 % de plus ).

Les conseillers prennent acte de cette augmentation ; une délibération est prise autorisant le règlement de la facture.

#### 2/ **Décision modificative du budget**

Les factures inscrites sur la ligne budgétaire «frais d'études» peuvent passer à la ligne budgétaire « investissement » lorsque les opérations qu'elles désignent ont été réalisées cela permettra à la commune de récupérer la TVA afférente à ces factures. Après délibération le conseil municipal décide que les factures passeront de l'imputation budgétaire 2131 aux imputations budgétaires 2138 et 21538.

#### 3/ **Electrification des hameaux de l'Adrech et le Pountrat.**

Après en avoir délibéré, et en se référant à la loi SRU (participation voies et réseaux), le conseil municipal décide que:

\* la commune prendra en charge les travaux d'électrification de ces deux hameaux.

\* le montant de ces travaux sera réparti entre les 5 propriétaires et la quote-part de chacun lui sera réclamée lorsqu'il déposera un permis de construire.

M. le Maire est chargé de signer la convention avec le SDEE.

4/ **Création d'un poste de secrétariat administratif à la Communauté des Communes**  
Mme Yvette Molines, secrétaire de mairie du Pont de

Montvert et de Fraissinet partant en retraite à la fin de l'année 2007, son remplacement s'avère nécessaire.

La Communauté des Communes propose d'embaucher une personne qualifiée qui serait également mise à la disposition des « petites » communes telles que St Maurice et St Andéol. La répartition du temps de travail de cette personne pourrait se décliner ainsi 40% pour le Pont de Montvert, 20% pour Fraissinet, 20% pour la C d C, 10% pour St Maurice et 10% pour St Andéol. En ce qui concerne notre commune, la personne embauchée aurait pour mission la mise en forme du compte administratif et du budget, le contrôle de légalité, l'aide au montage des dossiers financiers et leur suivi. Le conseil municipal approuve ce projet. L'inscription au prochain budget du montant de la participation financière de la commune est évoqué. Une délibération est prise en ce sens.

5/ **Participation aux frais de fonctionnement des écoles de St Frézal et Le Collet de Dèze.**  
Pour St Frézal : 3850 € pour 7 enfants scolarisés ( soit 550€ par enfant)  
Pour Le Collet de Dèze : 711€ ( 1 enfant de St Andéol y est scolarisé )

Délibération est prise pour effectuer les virements aux organismes demandeurs.

6/ **Etat des sommes dues pour occupation du domaine public:**  
Le conseil municipal après en avoir délibéré prend acte de la redevance de  
- France télécom : 21.13 € + 42.26 € / km  
-EDF: 170 €

#### 7/ **Questions diverses**

- Une subvention de 100 € est attribuée à l'association « Promotion de St Andéol ». S'agissant du soutien à l'action menée par cette association à l'encontre des ramasseurs abusifs, l'idée est émise d'envoyer

une motion à la sous-préfecture pour demander que les forces de l'ordre interviennent de façon un peu plus soutenue au moment de la sortie des champignons.

- Lecture d'un courrier de la mairie de Florac appelant les conseils municipaux des communes voisines à adopter une motion de soutien pour l'avenir de l'hôpital de Florac. Le CM de St Andéol adopte une délibération concordante à celle du CM de Florac qui demande «une mise en œuvre des moyens et des crédits prévus au titre du projet d'établissement et la création de 15 lits supplémentaires à la maison de retraite». Cette délibération sera adressée aux instances départementales de tutelle de l'hôpital.

- La réception des travaux d'AEP de Lézinière est prévue le dimanche 7 octobre 2007 à 11 h. A cette occasion le conseil municipal propose à tous les habitants de la commune et plus expressément aux habitants de Lézinière de se rendre également sur les lieux. Un apéritif est prévu pour clore la matinée.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures. ■

**Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
04 juillet 2007**

Présents:  
M. PASSEBOIS E., Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint, M. HUGON J., 2ème Adjoint, Mmes SALMERON F, GOURDON V, COLOMBAT S. ; MM. JALAT F.

Absents excusés:

Mme VIDAL L.; M. MAURIN T.

Absente:  
Mme BRUGUÈS M.

Secrétaire de séance: Frédéric JALAT.

# tempête de délibérations .....

Saint Fréal  
de Ventalon  
Conseil Municipal  
du 04 juillet 2007  
(suite).

## ORDRE DU JOUR :

### Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal des 04 et 07 juin 2007.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

### Compte administratif 2006

J-Cl. LIEBER présente ce document comptable.

- Caisse des écoles:

Dépenses = 39.908,98 € (dont 31.018,84 € de charges de personnel).

Recettes = 39.975,68 €; Excédent = 66,70 €.

Il est à souligner que bien que l'école génère des dépenses représentant un poids financier important pour notre collectivité, celle-ci est un élément essentiel de la vie communale. Le compte administratif 2006 « Caisse des écoles » est voté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil.

- AEP

Section exploitation : Dépenses = 13.253,67 € ; Recettes = 20.357,41 € ; Excédent = 7.103,74 €.

Section investissement : Dépenses 8.953,37 € ; Recettes = 5.815,65 € ; Déficit 3.137,72 €.

Le remboursement d'emprunts est faible, ce qui nous ouvre la possibilité d'investir en en contractant d'autres.

Le compte administratif 2006 « AEP » est voté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil.

- Budget général

Fonctionnement : Dépenses 222.731,87 € ; Recettes 264.715,88 € ; Excédent 41.984,01 €.

À noter : charges de personnel = 65.918,17 € dont 14.473,08

€ nous sont remboursés par la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère pour le travail d'Alain VENTURA. En 2007, le remboursement sera encore supérieur du fait de l'augmentation importante du nombre d'heures consacrées à la communauté par cet employé. Il faudra, d'ici la fin de l'année, régulariser cette situation avec la communauté qui, de fait, devient l'employeur principal de cet agent.

À noter également : revenus des immeubles = 18.411,00 €, ce qui relativise le poste important des intérêts d'emprunts liés, pour la plupart, à la réhabilitation de ces logements.

Investissement: Dépenses 116.513,03€; Recettes 86.473,87€; Déficit 30.039,16€.

Le compte administratif « général » est voté à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil.

### Aménagement du territoire communal

J. HUGON signale que quelques personnes ont écrit pour protester contre la décision de reporter l'étude de la carte communale à l'automne.

J-Cl. LIEBER considère, tout en reconnaissant qu'il est humain de vouloir rendre constructible son terrain, qu'il ne faut pas céder à la pression. Il y a eu un débat ouvert en présence d'un technicien, un vote du Conseil municipal, une décision de prise - sur laquelle il n'y a pas à revenir - quant à l'étude des ressources en eau cet été. Le débat est donc clos. Il faut par ailleurs savoir quel document (carte communale ou PLU) est le mieux adapté pour permettre à la municipalité d'intervenir sur certaines normes de construction.

Il a été décidé d'effectuer deux relevés de l'ensemble des compteurs d'eau individuels et généraux : un en juillet, l'autre à l'été ; le débit des sources sera également suivi tout au long de l'été. Une décision

pourra ainsi être prise en toute connaissance de cause, avec pour seul objectif, le développement communal.

J. HUGON approuve ces propos et rappelle que le cabinet chargé de l'étude de la carte communale nous encourage dans ce sens.

### Affaires en cours

- AEP

1/ Réservoir du Viala

Le cadastrage a été réalisé en parfait accord avec les propriétaires concernés. L'acquisition de l'emprise et du périmètre immédiat du bassin au prix de 0,50 € / m<sup>2</sup> est en cours d'officialisation par acte notarié. Il est désormais indispensable d'une part, de régler ces problèmes de propriété de manière officielle (acte) et d'autre part d'acquiescer les parcelles sur lesquelles sont implantés des installations ou équipements communaux.

2/ Captage des Maresques

L'étude de l'aménagement de ce captage inscrit au « Défi Territorial » est soumis à l'avis de la police des eaux qui doit nous indiquer la quantité d'eau que nous pouvons prélever en fonction des débits maxima et minima.

3/ Réservoir de Pénès

Le géomètre doit préciser son bornage. En tout état de cause il faut que le périmètre acquis par la commune permette l'accès du véhicule et l'entretien de l'ouvrage. Prix d'achat : 0,50 € / m<sup>2</sup>, fixé par les services des Domaines.

4/ Litige avec M. VEILLARD pour l'eau du Cheylen

L'expert rendra son rapport courant du mois d'août.

- Chemins

Le litige sur le chemin communal de la Combe n'est toujours pas réglé. Le jugement interviendrait le 17 octobre.

J-Cl. LIEBER informe les conseillers de sa rencontre sur le terrain avec M. VEILLARD. L'ancien sentier ne peut être utilisé que moyennant travaux.

Afin de permettre une circula-

tion des randonneurs en attendant le jugement, il est décidé de demander à M. ALARCON, géomètre, de procéder au piquetage de l'axe de ce sentier. Des travaux importants seront ensuite programmés. Accord de l'ensemble du Conseil. Cette décision ne remet pas en cause la revendication de libre circulation sur le chemin objet du litige.

Par ailleurs le chemin de crêtes « Cessenades - le Pont de Montvert » sera nettoyé à l'automne afin d'en rendre la circulation plus agréable.

- Le Salson

Lors de l'opération « ferme relais » seuls les bâtiments et les terres du pourtour pouvaient entrer dans le crédit-bail. Le recours au bail à ferme a donc été nécessaire pour toutes les autres terres qui sont en indivision entre les familles COLOMBAT et DUQUENNE. Les sommes versées chaque année par ces 2 familles au titre du crédit-bail comprenaient également celles du bail à ferme. C'est pourquoi il avait été envisagé au bout de 15 ans la cession des terres pour le franc symbolique sous certaines conditions. Depuis, la famille COLOMBAT a racheté par anticipation sa part de crédit-bail, devenant propriétaire des bâtiments et terres attenantes lui revenant, mais les terres en fermage le sont restées. Quant au bail, il est à renouveler puisqu'il arrive au terme des 9 ans. Mme et M. COLOMBAT souhaitent que ces terres soient désormais exploitées par M. Thomas GOURDON. Ils demandent donc la régularisation de la situation et un engagement sur la cession des terres pour le « franc symbolique ». J-Cl. LIEBER rappelle que cette opération a été réalisée, non sans une certaine réticence de la part de certains conseillers, dans le but de maintenir le plus longtemps possible l'activité agricole sur cette propriété. Un délai de 15 ans au terme duquel les terres seraient

éventuellement revendues au franc symbolique sous conditions, avait été fixé pour assurer une certaine pérennité à cette opération. C'était un engagement envers la population et il lui semble difficile de raccourcir ce délai. Il est donc nécessaire, selon lui, que Mme et M. COLOMBAT restent bénéficiaires du bail à ferme, à charge pour eux de sous-louer à M. GOURDON avec accord de la municipalité, cette clause étant prévue dans le bail.

L'ensemble du Conseil adopte cette proposition.

Il est donc décidé :

1/ Le renouvellement du bail à ferme aux familles DUQUENNE et COLOMBAT, avec autorisation de sous-location .

2/ La régularisation vis à vis de la perception du problème du coût du bail à ferme intégré au crédit-bail, notamment pour la famille COLOMBAT.

Ces démarches sont confiées à M. PASSEBOIS en relation avec le notaire Maître POTTIER. Le projet de nouveau bail à ferme sera soumis aux intéressés pour avis.

#### - La Ponge

Un courrier de M. André PEY soulève le problème du stationnement de véhicules ne lui appartenant pas sur le terrain d'un propriétaire privé et de la responsabilité de ce dernier. Les démarches entreprises par le Maire n'ayant pas eu d'effet, deux solutions sont proposées:

1/ Proposition de l'achat de la totalité ou d'une partie de ce terrain par la municipalité pour y réaliser un parking public.

2/ Si cette première proposition ne convient pas au propriétaire, suggestion de clôturer ce terrain en respectant la limite de 2m par rapport au CD 29 ou d'installer une pancarte « propriété privée ».

#### - Les Espérelles

Une mauvaise information avait fait croire à une volonté de barrage d'un chemin public aux Espérelles Hautes. Après vérification, il s'avère qu'il n'y a aucun problème dans ce

hameau.

#### Les bâtiments communaux

1/ L'Arbousset :

Accord de principe entre le propriétaire et la municipalité sur un prix d'achat à hauteur de 150.000 €. Le coût estimé des travaux pour permettre une location dans les normes serait de 150.000 € ; soit une opération au total de 300.000 €. Les différents services contactés par M. PASSEBOIS (DDE, Région, Etat) considèrent que cette somme n'est pas excessive et que ce projet pourrait aboutir à une opération blanche les intérêts d'emprunt étant compensés par les loyers. Afin de monter les dossiers de demande de subventions, la réalisation d'un avant-projet sommaire est nécessaire. Le coût de ce document est de l'ordre de 2.900 €. L'ensemble du conseil décide de faire réaliser ce document et en confie cette mission à M. Vincent VANEL, architecte à Florac.

2/ Garage communal :

La consultation des entreprises pour la construction de ce bâtiment est en cours. L'ouverture des plis aura lieu le jeudi 12 juillet à 14 heures en présence du percepteur et de l'architecte. Les membres du Conseil y sont conviés.

3/ Halte garderie - accueil pour jeunes enfants :

Une série de travaux supplémentaires est, pour l'heure, à la charge de la commune. Ce problème sera évoqué auprès de la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère en vue d'un dédommagement de notre collectivité.

#### Relation avec le Foyer REGAIN

Quelques problèmes dus à une mauvaise communication et liés à la nouvelle construction de la halte-garderie ont été réglés. Il faut toutefois renouveler la convention pour l'utilisation de la salle communale par REGAIN arrivée à échéance. Faute de proposi-

tions des intéressés, la convention sera reconduite dans les mêmes termes.

#### Questions diverses.

- J. HUGON rappelle que la fête de St Frézal aura lieu du vendredi 6 au dimanche 8 juillet. A cette occasion se tiendra un débat autour des services publics le dimanche 8 juillet à 11 heures. Il y sera notamment évoqué la menace liée aux nouvelles directives qui pèse sur les écoles environnantes, et qui risque, à terme, de transformer nos écoles à 2 classes en classe unique. Une mobilisation des parents est nécessaire pour s'opposer à une telle mesure.

- J.-Cl. LIEBER pense qu'il est utile de rappeler aux propriétaires de structures d'accueil que la taxe de séjour prend effet à compter du 1er juillet.

- Vacances des adjoints :

- J.-Cl. LIEBER du 05 au 12 juillet

- J. HUGON du 16 juillet au 15 août

- Prochain Conseil

Lundi 17 septembre à 18 heures.

**La séance est levée à 12h 30.**

Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
17 septembre 2007

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire  
M. LIEBER J.-Cl., 1er Adjoint; M. HUGON J., 2ème Adjoint; Mmes SALMERON F, GOURDON V, COLOMBAT S.

Absents excusés:

Mme BRUGUÈS M.;MM. JALAT F. et MAURIN T.  
Secrétaire de séance: Jean-Claude LIEBER.

#### ORDRE DU JOUR :

#### Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 4 juillet 2007.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

#### Affaires en cours

- Maison Chabaud

Acquisition :

Les démarches pour l'acquisition de cette propriété (maison + 7800 m2 de terrain) sont en cours et la vente doit se faire prochainement. Les dossiers de demande d'aide ont été adressés aux différents financeurs.

Travaux :

Nous avons déjà reçu plusieurs demandes de personnes intéressées par cette future location.

Pour la réalisation de cette réhabilitation, plusieurs solutions sont envisageables :

1°/ La municipalité prend en charge les travaux en recherchant le maximum d'aides. Une simulation effectuée par les services de la DDE estime le prix maximum mensuel du loyer à 750 €. Selon la situation sociale du locataire, une Allocation Personnalisée au Logement peut être obtenue.

2°/ La municipalité confie l'opération à une société HLM (comme à l'Ayrolle - bail emphytéotique de 50 ans minimum), mais elle perd le bénéfice des loyers et la maîtrise de cette réhabilitation.

3°/ Location en l'état, à charge pour le locataire de réaliser les travaux, leur coût étant déduit des loyers.

Après débats, il est décidé de ne retenir que la première solution, la troisième étant irréalisable (risque de perdre les aides et complexité des relations avec le locataire) et la seconde ne permettant pas de conserver la maîtrise de cette location.

- Garage communal :

L'appel d'offre lancé cet été n'a pas abouti, les offres étant supérieures au budget prévisionnel.

# tempête de délibérations .....

Saint Frézal  
de Ventalon  
Conseil Municipal  
du 17 septembre  
2007 (suite).

Un nouvel appel d'offre est en cours, avec des opérations pouvant être négociées.

- Sentiers de randonnée

Dans le procès qui oppose la commune à M. Alain Veillard, le jugement doit être rendu le 17 octobre. Le géomètre, commandé par la commune, n'a pu effectuer le repérage du chemin N° 19, empêché par le propriétaire riverain. Il a fourni un rapport sur cet incident.

Les Contrats Verts ont effectué un nettoyage succinct du chemin de crêtes Cessenades - Le Planet. Un entretien plus complet est prévu à l'automne.

- Baux du Salson

Le dossier est complexe et un rapport doit être fourni par le notaire pour régulariser la situation.

## Sentier communal au Salson - requête Goldfarb

L'autorisation de détournement du sentier communal Le Salson - Le Grenier au niveau de la propriété Goldfarb (déjà réalisé sur le terrain depuis de nombreuses années) n'ayant jamais été officialisée, les propriétaires souhaitent faire régulariser cette situation par un acte notarié après intervention de géomètre expert. Le Conseil confirme son accord pour cette modification et accepte qu'elle soit officialisée par acte notarié, les frais étant à la charge du demandeur.

## Desserte forestière de Pénens

Mme Pierrette Charton - Coudert souhaiterait que le chemin communal allant de Pénens-Haut à la Crouzette soit élargi en route forestière afin de pouvoir sortir les bois de sa propriété. Avant de se prononcer, le Conseil municipal souhaite que lui soit fourni le plan pré-

cis des travaux à réaliser, l'accord des propriétaires riverains et l'engagement écrit de Mme Charton - Coudert de la prise en charge du coût des travaux.

## Situation administrative de M. Alain VENTURA

Depuis le 1er mars 2006, M. Alain VENTURA est mis à disposition de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère à raison d'abord de 17h30 puis de 26 heures hebdomadaires. La Communauté étant désormais le principal employeur de cet agent, il serait nécessaire de régulariser cette situation en faisant embaucher M. VENTURA par cette collectivité par voie de mutation à compter du 1er janvier 2008. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord de principe à cette mutation.

## Taxe de séjour

Elle doit être mise en place pour en permettre le paiement par les propriétaires de structures d'accueil dès le mois d'octobre. Les rôles sont à réaliser à partir des éléments fournis par les intéressés.

## Tags à l'Ayrolle

Des dégradations ont été constatées dernièrement sur les murs des bâtiments de l'aire de jeux de l'Ayrolle. Le Conseil à l'unanimité déplore ces actions. L'acquisition d'un produit de nettoyage s'avère indispensable.

## Taxe de séjour

Financement du « Vent des Bancelles » : la liste exhaustive des tarifs doit être fournie au percepteur sous forme de délibération. Accord de l'ensemble du Conseil.

## Intervention des membres du Conseil municipal.

- Eau :

Les analyses, dont les résultats restent toujours médiocres, représentent un effort financier très important pour notre col-

lectivité.

Les relevés de débits effectués cet été sont en cours d'exploitation. Il est déjà établi que la ressource est plus importante que l'année dernière. Cette étude devrait permettre de dégager les faiblesses de notre réseau afin de pouvoir y apporter les remèdes quand ils existent. Ces résultats permettront en outre de relancer l'étude du document d'urbanisme le mieux adapté à notre collectivité.

- Permis de construire : M. Bourré n'a pu obtenir son permis de construire, la parcelle étant située dans une zone boisée à très grand risque (pins + chênes verts), permis qui lui avait été refusé une première fois à cause d'un accès ne pouvant pas être emprunté par les véhicules de lutte contre l'incendie.

- La Picharlerie

J. Hugon fait part des événements qui viennent d'avoir lieu sur la commune de Moissac Vallée Française : Ce hameau vient d'être rasé par son propriétaire, en accord avec la Préfecture, pour mettre fin à un squat. Bien qu'il ne s'agisse pas de son territoire, le Conseil se dit très choqué par l'emploi de cette méthode conduisant à la destruction d'un patrimoine architectural qui, de plus, fut un haut lieu de la Résistance. Un « papier » figure dans le dernier Vent des Bancelles.

- Transport scolaire

Une famille qui a déménagé de St Frézal vers St Andéol, se retrouve actuellement sans prise en charge de ses enfants par le transport scolaire. Des démarches sont en cours auprès du Conseil Général pour remédier à ce problème. La seule solution serait de doubler un des transports existant ce qui obligerait de maintenir la présence d'un agent à l'école des Abrits en dehors des horaires habituels de l'école. Accord de l'ensemble du Conseil pour engager ces frais supplémentaires, en relation avec la

commune de St Andéol.

- Budget supplémentaire

Le percepteur nous informe qu'il n'est pas utile de réaliser un budget supplémentaire, des décisions modificatives étant suffisantes, vu le peu de modifications par rapport au budget primitif.

- Abattoir de Florac

L'association est dissoute. Notre participation, à l'époque de 300 €, s'élève aujourd'hui à 343,08 € et peut nous être restituée. La commune de Florac qui a beaucoup investi dans cette structure souhaiterait que cette somme ne soit pas reprise afin de compenser le déficit qu'elle doit combler. Accord de l'ensemble du Conseil pour ne pas récupérer cette somme.

- Une carte des itinéraires de randonnée sur la commune a été réalisée par les services du Conseil Général. Une copie sera fournie à chaque propriétaire de structure d'accueil.

- Journée sur l'accueil réalisée par le CBE

Une rencontre - débat est prévue le 12 octobre à 14h au « Stevenson » de Cassagnas. Les élus y sont invités et attendus.

- Prochain Conseil Lundi 22 octobre à 18 heures.

**La séance est levée à 20 h 30.**

Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil Municipal du  
22 octobre 2007

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint;  
M. HUGON J., 2ème Adjoint;  
Mme COLOMBAT S.

Absents excusés:

Mmes SALMERON F.  
(procuration à E. PASSEBOIS),  
GOURDON V. et  
BRUGÈS M.  
MM. JALAT F. et MAURIN T.

Le quorum n'étant pas atteint, un conseil municipal extraordinaire est fixé au jeudi 25 octobre à 20h.

**Saint Frézal de Ventalon  
Conseil Municipal du  
25 octobre 2007**

Présents:

M. PASSEBOIS E., Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint  
M. HUGON J., 2ème Adjoint  
Mme COLOMBAT S.

Absents excusés:

Mmes SALMERON F,  
GOURDON V, BRUGUÉS M.  
MM. JALAT F. et MAURIN T.

Secrétaire de séance: Sandrine COLOMBAT.

**ORDRE DU JOUR :**

**Lecture et commentaires du compte-rendu du Conseil municipal du 17 septembre 2007.**

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**Affaires en cours**

- Transport scolaire

Le mode de financement de ce service vient d'être modifié par le Conseil Général. Désormais la participation des communes est fixée, pour chaque enfant résidant transporté, à 14,30% du coût réel du transport scolaire.

Pour Saint Frézal, 7 enfants sont transportés de Vimbouches et 2 du Salson vers l'école des Abrits ou aux « quatre routes » pour le collège. Coût pour l'année 2006/2007 : 1.920 €.

- Animations pour l'école

L'association « Bio-Jour » de Florac propose plusieurs animations à destination des élèves de l'école des Abrits et des parents d'élèves sur le thème de l'alimentation « bio » avec repas en relation avec la cantine scolaire. Coût de chaque intervention : 150 €.

Le Conseil, considère que c'est aux enseignants de décider du bien fondé de ces interventions. Dans le cas d'un avis favorable de leur part, la municipalité participera au financement de cette animation à hauteur de 33%.

- Agence de l'eau

Un document réalisé par cet organisme est remis à J-Cl. LIEBER pour exploitation.

- Relevés de géomètre

Des relevés effectués par M. ALARCON, géomètre et commandés par le cabinet d'études Beture Cerec lors de la première étude sur les AEP, sont remis à J-Cl. LIEBER.

- Voie communale de Vimbouches

La signature de l'acte relatif au cadastrage de la « voie haute » de Vimbouches se fera le lundi 05 novembre à 14 heures au Collet de Dèze. J-Cl. LIEBER est invité à vérifier le projet transmis par le notaire.

- Le jugement sur le différend opposant la municipalité à M. Alain VEILLARD à propos d'un chemin qui devait avoir lieu le 17 octobre est reporté au 21 novembre. Par ailleurs en ce qui concerne le procès lié à l'eau, un expert a été nommé pour un coût de 500 €.

- CFD : Mardi 23 octobre, à Florac, présentation des budgets et de l'avancement de l'étude.

- Garage communal

Suite au premier appel d'offre infructueux, un second a rassemblé 20 offres d'entreprises. L'ouverture des plis a eu lieu ce jeudi 25 octobre à 9 heures. Tous les lots ont été pourvus.

- Maison de l'Arbousset : Le compromis de vente a été signé jeudi 18 octobre par M. le Maire en l'étude de Maître POTTIER. Ce document doit maintenant être transmis au notaire de M. CHABAUD pour signature du vendeur.

**Cérémonie du 11 Novembre**

Elle aura lieu à 10h 30 devant le Monument aux Morts. J. HUGON est chargé de présider cette cérémonie.

**Fête de Noël**

Comme chaque année elle sera l'occasion d'offrir une boîte de chocolats à nos aînés. Fabienne SALMERON est chargée de cette organisation.

**Intervention des membres du Conseil municipal.**

Piste de Carmentran :

J. HUGON signale que si l'état de cette piste pouvait être amélioré, le transport scolaire pourrait l'emprunter, diminuant ainsi le temps du trajet. Malgré les aides possibles, le coût de cette réfection reste hélas trop élevé pour notre budget.

- AEP et document d'urbanisme: J-Cl. LIEBER fait le point sur les différents dossiers.

Pour ce qui est de l'étude du document d'urbanisme devant succéder au POS, des relevés réguliers ont été effectués sur les différentes AEP. L'analyse de ces données devrait nous permettre de déterminer les zones constructibles potentielles. Il est déjà établi que, sur certaines adductions, la courbe de production croise celle de la consommation, ce qui représente un déficit en eau à certains moments et ce malgré une année favorable en ressource.

Le document d'urbanisme le mieux adapté à nos besoins semble être un PLU, celui-ci permettant un contrôle sérieux de techniciens et nous garantissant un droit de regard sur les caractéristiques et l'évolution des constructions. En tout état de cause nombre de terrains constructibles du POS restent actuellement inexploités. Il serait souhaitable de les recenser.

Les analyses effectuées sur les adductions en fin d'été sont pour la plupart non conformes aux normes. Un traitement de l'eau (par chlore ou ultra-violets) serait nécessaire. Les études sur les différents systèmes peuvent être aidées à hauteur de 70% (Conseil Général +

Agence de l'eau). Reste toutefois 30% à la charge de la commune et le coût des travaux ensuite. J-Cl. LIEBER souhaiterait qu'à terme, une politique de désinfection soit menée pour répondre aux normes exigées par la DDASS. Toutefois, et puisque cela ne peut pas être fait du jour au lendemain ; si quelque problème se posait (troubles digestifs par exemple) nous serions mandons qu'ils nous soient immédiatement signalés. Par ailleurs, le service chargé des analyses demande que l'eau soit bouillie avant d'être utilisée. Nous préconisons l'emploi - plus aisé que l'ébullition - pour les eaux de consommation (boisson, lavage des légumes), de comprimés d'hydroclonazone.

- Détournement du sentier du Salson-le Grenier : Le projet de ce détournement au niveau de la propriété GOLDFARB, fourni par le géomètre, montre que la nouvelle emprise du sentier traverserait également une autre propriété. M. et Mme GOLDFARB sont invités à entrer en contact avec cet autre propriétaire pour obtenir son accord de passage.

- Bassin du Viala : Le dossier fourni par le géomètre a été signé par les différentes parties. L'acte peut donc être officialisé par le notaire.

- Ferme relais du Salson : Une réunion - dont un rapport écrit serait souhaitable - avec le notaire a permis de mettre en avant le problème lié aux terres non-incluses dans le crédit-bail. Un projet d'avenant pour régulariser cette situation doit être fourni par le notaire.

- Taxe de séjour : Parmi les différents propriétaires de structures d'accueil, seuls 3 n'ont pas communiqué les éléments pour le calcul de cette taxe. Il est décidé de leur appliquer un forfait sur la base d'une évaluation de la contenance de leur structure.

- Prochain Conseil : Lundi 03 décembre 2007 à 18 heures.

# tempête de délibérations .....

**Saint Maurice  
de Ventalon  
Conseil Municipal  
du 7 septembre 2007**

**TRAVAUX SUR LES A.E.P.:**  
Le conseil choisi l'entreprise ROUVIERE pour effectuer les travaux sur les AEP du Masmin et la pose d'un système U.V. pour traiter les eaux potables de St Maurice. L'entreprise ROUVIERE était le « moins disant » sur le projet. Le cahier des charges de ce projet a été préparé par le cabinet Greggoire et Fage . Le montant des travaux est de 69 497 € H.T.

**VIREMENTS DE CREDITS:**  
Un virement est nécessaire pour solder la dépense des frais d'études sur le Temple datant de 2003. Le conseil municipal décide d'abonder le compte 21318 102 et le compte 2031 d'un montant respectif de 5023,20 €.

**TARIF EAU 2008:**  
Le conseil se détermine pour une augmentation globale du tarif de l'eau. Cette augmentation est rendue nécessaire car les aides du Conseil général sont attribuées en fonction du coût moyen de l'eau aux usagers sur une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par an, pour atteindre le maximum de subvention il faut que ce coût dépasse les 2 € par m<sup>3</sup>.

Le conseil vote les tarifs suivants :

Location compteur: 65,00 €

Assainissement: 15,24

De 0 à 30 m<sup>3</sup> : 2,92

De 31 à 65 m<sup>3</sup> : 0,98

De 66 à 120 m<sup>3</sup>: 0,75

Au-delà de 120 m<sup>3</sup>: 0,16

Le fait de voter cette augmentation nous permettra d'obtenir un taux maximum de subvention sur les futurs programmes de travaux AEP et assainissement. Si ce vote était intervenu plus tôt dans l'année, le programme AEP du Masmin et de St Maurice aurait obtenu

10 % d'aide supplémentaire de la part du conseil général.

Ce tarif s'applique à tous les consommateurs, y compris les HLL pour le tarif au m<sup>3</sup>, sans changement au niveau du tarif location.

**TAXE DE SEJOUR:**

Le conseil affecte 50 % des sommes perçues par la taxe de séjour, à l'Office de tourisme et les 50 % restant sont employés à des actions dirigées vers le tourisme, en particulier sur le nettoyage de sentiers de randonnée par les contrats verts.

**CHAUFFAGE ANCIENNE POSTE:**

Le conseil réfléchit sur la possibilité d'installer un chauffage à bois et de mettre en conformité le gainage des conduits de fumée de l'ancienne poste.

**VENT DES BANCELS :**

Le conseil délibère favorablement pour fixer le montant engagé à la participation du journal intercommunal le vent des banceles à 460 € par an.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Il est décidé de placer un panneau d'indication pour les Vernets en bordure de route départementale et un panneau au départ de la route du Villaret Une classe de découverte et d'échange pédagogique est programmée pour le 17 septembre. La mairie de St Maurice participera aux frais de voyage car trois enfants de la commune font partie de cette classe.

## Brèves

### Cérémonie à Fraissinet

Une plaque rend hommage aux morts pour la France

En ce 11 novembre la population était réunie autour de Jean Pierre Allier maire, Sophie Pantel conseillère municipale et générale pour inaugurer une plaque commémorative en l'honneur des morts pour la France.

Vingt-deux noms sont gravés sur le mur en granit de la place de la mairie. Vingt-deux hommes de la commune qui ont laissé leur vie quelque part.

Etaient présents: David Davatchi directeur du service départemental des Anciens combattants et victimes de guerre; Alain Thévenin maréchal des logis, chef de la brigade du Pont. Jean Bonijol figure de la Résistance a lu le message du secrétaire d'État.

Puis les gerbes de fleurs étaient accrochées.

Après l'appel des noms des soldats inscrits sur le monument des héros de cette époque.

Une minute de recueillement était observée suivie de la Marseillaise.

À présent Fraissinet pourra honorer ses morts devant la plaque qui leur est consacrée. A cette occasion un drapeau a été offert à la commune par le Comité de FNACA du Pont-de-Montvert. Merci pour ce beau geste. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité à la salle de la mairie.

### A la Poste du Pont de Montvert

Sylvette Suau, vingt-neuf ans derrière le guichet de la Poste

Vingt-neuf ans que les Pontois avaient l'habitude d'être accueillis à la Poste par Sylvette Suau. Mais à 57 ans, elle a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. C'est une autre dame blonde qui a pris place derrière le guichet pour recevoir le public. Claudine Tuffery, de Montrodât, était auparavant en poste à Vialas.

Sylvette a eu une carrière professionnelle bien remplie. Après trois mois dans un centre de chèques postaux à Montpellier, elle rejoint la capitale. Un examen lui permet d'accéder au poste de guichetière. Elle abandonne sans regret les chèques postaux pour venir exercer ses nouvelles fonctions de guichetière à Nice. « Autant je n'aimais pas ma première fonction, confie-t-elle, autant cette nouvelle attribution m'a comblée de joie. J'ai beaucoup aimé mon travail, surtout l'accueil du public. Après deux ans et demi à Nice, j'ai rejoint la Lozère, Mende d'abord puis, le 1er octobre 1978, j'ai obtenu la poste du Pont-de-Montvert. Vingt-neuf ans dans ce bureau avec des collègues inoubliables: Christian Richard, Roger Chaptal, Gérard Mersadier, que j'ai vu partir à la retraite, Sylvette Mazoyer, toujours en poste. Beaucoup de plaisir à travailler avec eux, beaucoup de souvenirs: la pause café, les journées de neige, les journées de grève. »

Maintenant, d'autres activités l'attendent. Maman de trois enfants, certes grands mais toujours au village, elle va se consacrer à sa maison et à ses loisirs. Tout d'abord, un lifting complet de son habitation : la tapisserie, les peintures ne la rebutent pas. Et puis, il y a le tricot, le canevas. Le travail dans la ferme de son mari ne l'attire pas particulièrement. Mais elle pourra chouchouter sa maman. Ce samedi 1er décembre, la tête pleine de projets, Sylvette a franchi pour la dernière fois la porte l'amenant à son poste de travail. Pascal Paulhan, chef d'établissement, lui souhaite une belle retraite.

## Décès

Claude CASTELAIN nous a quitté le 16 décembre 2007 vers 16 heures alors qu'il faisait du kayak neige au Col de Finiels, emporté par une voiture. A ses proches et à tous ses amis, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Ce mardi 6 novembre en cette après-midi d'automne au ciel bleu mais au vent qui faisait tourbillonner les feuilles jaunies des châtaigniers. Nous avons été nombreux, parents, amis, voisins à accompagner Marcel Chapelle au cimetière familial de Bonijols tout proche de la maison où il avait vécu d'abord avec ses parents Victorin et Berthe, puis après le décès de sa chère maman, avec son frère André.

Marcel était né en 1928 à Lignarèze commune de Saint-Andéol-de-Clergumort, mais très jeune il est venu avec sa famille, s'installer à Saint-Frézal où il est resté sa vie entière.

Il était de santé fragile niais malgré tout. Son existence sereine, le bon air des Cévennes, son activité à la tête de son petit troupeau de chèvres qu'il a conduit il n'y a pas encore très longtemps... l'ont amené jusqu'à sa 80ème année !

Mme la Pasteur Ambs a dit les mots de réconfort et a rappelé le regard que Marcel portait, vers ses montagnes proches.

"Tu as été un sage et à ce titre, tu peux dormir en paix, cher Marcel".

À sa sœur, à ses frères et notamment à André qui l'a accompagné particulièrement jusqu'à ses derniers jours, à toute sa famille, nous disons notre affection et présentons nos sincères condoléances.

## Patrimoine

Mercredi 17 octobre Conférence - débat Patrimoine ferroviaire en cévennes.

Le CFD (chemin de fer départemental), une reconversion très attendue.

Etienne Passebois Maire de St Frézal de Ventalon, ancien du CFD Pdt. du Sivu des vallées Longue et Mimente., Michel Wiénin chargé de l'inventaire du patrimoine industriel Service Culture et Patrimoine Région Languedoc-Roussillon, avec la participation de Sophie Pantel

Conseillère générale, Présidente du Syndicat mixte CFD.

Des voies et des ouvrages d'art accrochés sur des kilomètres dépériissent inexorablement lorsque l'homme laisse la nature reprendre ses droits. Pourtant des témoins passionnés d'une époque "révolue" s'investissent sans relâche pour redonner du sens aux architectures et aux paysages, celui de voir et d'être vu...

Chargée d'émotion pour les garçais et lozériers, 1968 a été l'année de la fermeture définitive du Chemin de Fer Départemental (le CFD), le remisage de la Micheline et le démontage de près de 50km de rails entre Sainte Cécile d'Andorge et Florac... Après 59 années de "bons et loyaux services" pour le transport ferroviaire de marchandises et celui des habitants des vallées Longue et de la Mimente, et plus 30 ans de combats de passionnés pour redonner vie à un patrimoine emblématique situé au coeur du Parc national des Cévennes, le projet «Transcévenole» est enfin sur les rails et devrait se concrétiser à l'horizon 2010 !

Des initiatives similaires ont déjà vu le jour, notamment en Languedoc-Roussillon, voie verte, vélo rail, sentiers de découverte, circuit touristique, pour valoriser des infrastructures chargées d'histoire régionale et locale, mais aussi pour donner à voir et à s'imprégner autrement, au rythme bienfaisant de l'exercice physique...

Après l'évocation d'un

passé ferroviaire attachant, très récent, très proche et truffé d'anecdotes, les intervenants se sont attachés à mettre en perspective le CFD dans le patrimoine industriel et architectural de la région, et à en souligner l'intérêt social, économique et culturel pour les 14 communes concernées.

## 130<sup>ème</sup> anniversaire du voyage de R.L. Stevenson en Cévennes



**1878 - 2008** Une année pas comme les autres sur le chemin de Stevenson (GR 70).

L'occasion de suivre les traces de l'écrivain écossais le temps d'une soirée, d'une journée ou plus, de découvrir celui qui écrira plus tard « l'île au trésor » ou « Dr Jekyll et Mr Hyde ». Toutes les communes du chemin, du Puy en Velay à Alès en passant par Le Pont de Montvert, vous proposent ensemble, d'avril à octobre, 250 km de programmation culturelle et festive. Programme complet :

**Association Sur le chemin de Stevenson, 48220 Le Pont de Montvert.**

# en coup de vent.....

## Cyber-base "Cévennes- Mont Lozère"



**C**amille Debiere, spécialisée en photographie, a été recrutée le 15 octobre 2007, par la Communauté de Communes. Camille anime aux côtés de Magali Martinez votre Cyber-base, qui bénéficie de nouveaux horaires d'ouverture :

**Lundi**  
9h30-12h30

**Mardi**  
9h30-12h30/  
17h00-20h00

**Mercredi**  
10h-12h30

**Jeudi**  
9h30-12h30/  
13h30-20h

**Vendredi**  
9h30-12h30

Les Mardis et jeudis sont consacrés à des ateliers d'initiation: Excel, afin d'apprendre à créer des tableaux d'emplois du temps, de gestion de budget, etc ...). Ces jours étaient auparavant destinés à de l'initiation à l'informatique. Les participants de ces ateliers ont décidé de poursuivre leur découverte sur d'autres programmes.

Nous tenons à rappeler que la carte d'adhérent à la Cyber-base Cévennes Mont Lozère donne accès à toutes les cyber-bases du Pays des Cévennes (découverte de l'ordinateur, du clavier, création de boîte électronique, comment utiliser Internet...).

Afin de pouvoir accéder à tous ces services, il est nécessaire de s'y inscrire au préalable. Les thèmes



abordés dans les ateliers sont motivés par les besoins et les demandes des usagers.

Afin d'obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter vos animatrices soit au 04.66.31.47.04 ou 09.60.06.93.84

ou encore par mail à [dcamille@cyber-base.org](mailto:dcamille@cyber-base.org) ou [mamartinez@cyber-base.org](mailto:mamartinez@cyber-base.org)

Votre cyber-base «Cévennes Mont Lozère» vous donne également accès à des offres d'emploi, ainsi qu'à une banque de C.V sur le site de l'ANPE.fr. Et ce ne sont que deux exemples de tout ce que vous avez la possibilité de trouver en ce lieu...

Magali MARTINEZ